

# COULEURS L'AIGLE

Toute l'actualité de la Ville de L'Aigle

Novembre 2023



VILLE DE L'AIGLE

## BILAN MI-MANDAT

RETOUR SUR 3  
ANS DE PROJETS

## SOLIDARITÉ

L'AIGLE EN ROSE !

## CULTURE

OUVERTURE DE LA  
SAISON 2023/2024

Suivez-nous sur :  

# SOMMAIRE

## 4 | DANS LE RÉTRO

RÉTROSPECTIVE EN IMAGES

## 6 | ACTUALITÉS



## 24 | CULTURE

SAISON CULTURELLE  
ÉCOLE DE MUSIQUE

## 28 | SPORT

TERRE DE JEUX 2024



## 10 | DOSSIER : BILAN MI-MANDAT

10 DÉVELOPPEMENT DURABLE

12 SÉCURITÉ

14 L'AIGLE, TERRE DE SPORT  
ET DE CULTURE

*Sport*

*Culture*

*Associations*

*Patrimoine*

18 CADRE DE VIE

*Transformation urbaine*

*Habitat*

*Attractivité*

21 PARTICIPATION CITOYENNE

23 SERVICE DE PROXIMITÉ

30 | POLITIQUE  
DE LA VILLE

QUARTIERS D'ÉTÉ

## 32 | PROPRETÉ

MODALITÉS DE COLLECTE



34 | EXPRESSIONS  
POLITIQUES

35 | INFOS PRATIQUES



## Chères Aiglones, chers Aiglons,

Trois années se sont déjà écoulées depuis l'élection municipale. Ainsi, toute l'équipe municipale vous propose de consulter notre bilan de mi-mandat. C'est le moment propice pour faire le point sur notre parcours, nos réalisations, nos défis et nos espoirs. L'Aigle, notre ville mérite l'attention constante de ceux qui ont la responsabilité de la guider.

Cependant, il est incontestable que notre parcours a été semé d'embûches, en grande partie à cause de la pandémie de COVID-19. Cette crise mondiale a bousculé nos vies, nos quotidiens et nos projets. Intégrer les nouvelles réalités et les besoins changeants de nos concitoyens a été un défi de taille.

Cette crise sanitaire est aujourd'hui suivie d'une crise énergétique sans précédent qui pèse sur nos investissements. Néanmoins, nous persévérons et adaptons nos politiques pour servir au mieux les intérêts de nos concitoyens. L'Aigle, bien que riche de son identité, s'inscrit au sein d'un territoire plus vaste de 26 000 habitants. Cela signifie que de nombreux accords et projets se réalisent en collaboration avec la Communauté de Communes. Nous sommes conscients que nous ne pouvons pas tout accomplir seuls. Nous cherchons constamment à intégrer les acteurs régionaux et départementaux pour renforcer notre action collective.

Malgré les obstacles, notre équipe a travaillé avec détermination pour réaliser notre programme. Des projets concrets ont vu le jour, améliorant la vie quotidienne de nos concitoyens. Certes les travaux ont fleuri aux quatre coins de la ville, mais cela est synonyme d'évolution, d'une ville qui bouge, qui se transforme. Car que ce soit dans le domaine de l'environnement, de la sécurité, de la participation citoyenne ou du sport, nous avons avancé.

Aujourd'hui, nous sommes déterminés à poursuivre nos efforts pour L'Aigle. Notre vision de ville accueillante, dynamique de par son centre-ville attractif et son tissu culturel et sportif riche demeure inchangée. Nous continuerons de travailler sans relâche pour préserver la qualité de vie qui fait notre fierté tout en assurant son développement. La participation active de chacun d'entre vous est essentielle pour façonner le futur de notre commune.

Enfin, je tiens à remercier chaleureusement nos précieux agents municipaux qui se dévouent quotidiennement pour le bien-être de notre ville. Votre confiance, votre soutien et votre implication sont notre moteur. Ensemble, nous continuerons à faire de L'Aigle un endroit où il fait bon vivre.

En vous souhaitant une lecture enrichissante de ce bilan de mi-mandat, je vous prie de croire en notre engagement inébranlable pour L'Aigle.

**PHILIPPE VAN-HOORNE**

Maire de L'Aigle  
Conseiller départemental de l'Orne

## Couleurs L'Aigle, Magazine municipal

**Directeur de publication :**  
Philippe Van-Hoorne, Maire de L'Aigle

**Coordination, rédaction et mise en page :**  
Service Communication

**Crédits images :**  
Ville de L'Aigle, Freepik

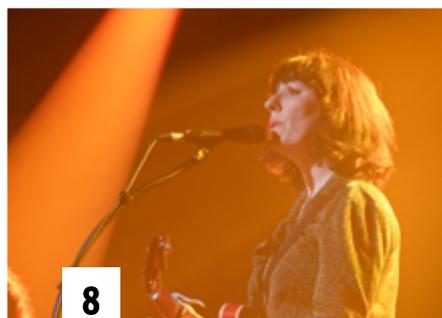
**Impression :**  
GROUPE RENARD - Alençon

**Tirage :**  
5 000 exemplaires

# DANS LE RÉTRO

## RÉTROSPECTIVE EN IMAGES || 2023

1. Voeux à la population
2. Cérémonie de libération de L'Aigle
3. Cérémonie des nouveaux arrivants
4. Remise du chèque Téléthon
5. Semaine Verte avec le Syndicat de la Risle
6. Rallye Citoyen
7. Foire aux arbres
8. La Grande Sophie
9. Chasse aux jeux
10. Prise de commandement Gendarmerie - Anthony James
11. Bus Unicaen
12. Lolobébékaka - Festival du conte
13. Feu d'artifice
14. Le fabuleux voyage de Théophile par Olifan
15. Stage théâtre
16. Passation commandement SDIS - Emmanuel Chauveau
17. Dimanche après-midi sous les platanes - Grumpy O Sheep
18. Fête de la musique
19. Inauguration du concours photo
20. Réhabilitation du skatepark





11



15



12



14



17



16



13



19



18



20

## Octobre Rose

Un Mois de Sensibilisation pour la Lutte Contre le Cancer du Sein

Le mois d'octobre a revêtu une signification particulière cette année à L'Aigle avec une mobilisation unique pour soutenir l'opération «Octobre Rose». Cette campagne nationale, consacrée à la sensibilisation sur le cancer du sein, a été l'occasion pour la ville et sa communauté de se rassembler et de faire briller une lumière sur une cause qui touche un grand nombre de nos concitoyennes.

### Le Cancer du Sein : Une Lutte Qui Nous Concerne Tous

Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent et le plus mortel chez les femmes. En France, **1 femme sur 8 risque d'être touchée par cette maladie**, et chaque année, 58500 nouveaux cas sont diagnostiqués. Cependant, il est important de noter que le dépistage précoce joue un rôle essentiel dans la lutte contre cette maladie. Les chiffres montrent que lorsque le cancer est détecté tôt, les chances de guérison sont significativement plus élevées, avec 87% des patients qui restent en vie cinq ans après le diagnostic.

### L'Aigle se Mobilise pour Octobre Rose

Comme chaque année, la ville de L'Aigle s'est jointe à l'effort national et a soutenu l'opération «Octobre Rose.» Mais pour cette édition 2023, une organisation spéciale a été mise en place. Pour la première fois, la ville de L'Aigle a proposé une série d'initiatives et s'est faite le relais des actions mises en place sur notre territoire. L'objectif était simple : **féderer et rassembler** les structures organisatrices d'événements afin de faire résonner le message et de sensibiliser au mieux la population.

### Du 1er au 31 Octobre : Un Mois d'Engagement

Pendant tout le mois d'octobre, L'Aigle s'est transformée en une mosaïque de rubans roses, d'événements et d'actions de sensibilisation. Grâce à la participation active de 20 entités, associations, et organismes, notre communauté s'est mobilisée de manière exceptionnelle pour faire briller une lumière sur la lutte contre le cancer du sein : la Mairie de L'Aigle, la Médiathèque, la CDC des Pays de L'Aigle, le Centre de Coordination de Dépistage des Cancers de Normandie, la Ligue contre le Cancer, le Centre Hospitalier, L'Aigle Rando, Ris!Adventure, Bohin France, l'Office de Tourisme, The Pink Sisters, L'Aigle Shopping, le Conseil Citoyen de La Madeleine, la Mission Locale, la MJC L'Aigle, Kolektiv' Radio, le Pôle Animation Sociale, la Protection Civile, le Twirling bâton, et le Lion's Club. **Ces partenaires ont joué un rôle crucial dans la réussite de cette campagne.**

### Les Actions Qui Font la Différence

Les nombreuses actions entreprises pendant Octobre Rose à L'Aigle ont eu un impact significatif, essayant au mieux de sensibiliser la population à l'importance du dépistage précoce et en reversant des fonds pour la recherche et le soutien aux patientes atteintes de cancer du sein : vente d'aiguilles et de nœuds roses, œuvres collectives créées par des artistes locaux et les habitants, vidéos éducatives, course d'orientation, une marche solidaire, des stands de prévention, le don de cheveux, les émissions de radio dédiées à Octobre Rose, les commerces en rose et les ateliers pâtisserie et les soirées jeux de société ont renforcé les liens au sein de la ville.



### L'Après-Octobre Rose : Un Engagement Continu

Il est essentiel de se rappeler que la sensibilisation et le soutien sont nécessaires tout au long de l'année. Les actions entreprises en octobre ont créé une base solide sur laquelle nous pouvons continuer à construire.

La ville remercie chaleureusement tous les participants, les partenaires, et les habitants pour leur engagement extraordinaire envers Octobre Rose. Nous espérons que cette mobilisation laissera des traces durables dans la lutte contre le cancer du sein et continuera à inspirer notre ville à agir pour une cause aussi importante. ■



©Hôpital de L'Aigle

© Ashraf Kunst

Ouverture de la saison culturelle au complexe **Risle-en-scène**

**V**endredi 13 octobre avait lieu le lancement de la saison culturelle 2023/2024 de la ville de L'Aigle. Affichant complet, la soirée s'est déroulée devant un public nombreux et conquis. Un engouement logique pour cette soirée exceptionnelle, point de départ d'une saison riche et diversifiée et grande première pour Risle en Scène qui accueillait son premier spectacle vivant.

Comme à son habitude, cette ouverture s'est accompagnée d'un spectacle. Les DIVALALA avec leur spectacle Lalamour, ont interprété un show virtuose avec humour, légèreté et émotion. En réunissant leur voix a cappella, le trio a livré une performance vocale et scénique irrésistible unanimement saluée.



Après les discours d'introduction de Philippe Van-Hoorne, maire de L'Aigle et de Didier Cousin, maire-adjoint à la culture, c'est Nicole Calfan, figure emblématique et populaire qui est venue adouber cette saison pleine de promesses. Car la comédienne nous fait l'honneur d'être la marraine de cette saison d'ores et déjà exceptionnelle.

La soirée s'est terminée par un cocktail dinatoire au sein du nouveau complexe. L'occasion pour tous les spectateurs de se remettre de leurs émotions après un spectacle survitaminé et en profiter pour découvrir les lieux, tant attendus et venant confirmer les promesses de modernisation de la culture Aiglonnaise. « Un espace où les nouveaux souvenirs prendront vie, où les émotions seront partagées, et où les esprits s'épanouiront » selon Philippe Van-Hoorne. Si la salle représente la possibilité d'accueillir dignement des artistes toujours plus talentueux, elle est avant tout une salle qui appartient à ses habitants « et c'est donc à vous de vous l'approprier, de la façonner » ponctue le maire de L'Aigle. ■



## Festival Septembre Musical

### « BACH CONTEMPLATION » par le trompettiste Romain Leleu



Le samedi 2 septembre, les murs de l'église Saint-Martin ont résonné des mélodies de Johann Sebastian Bach, interprétées avec brio par Romain Leleu à la trompette et son Sextet.

Un concert exceptionnel, organisé par le Septembre Musical de L'Orne, dans un cadre tout autant exceptionnel, magnifiant ces réinterprétations baroques.

Ce sextuor a réussi à captiver le public en le plongeant dans l'univers intemporel de Bach. Cette musique, véritable synthèse des courants musicaux de l'époque baroque, évoque des émotions universelles, de la joie à la détresse. La trompette de Romain Leleu, se mêlant harmonieusement aux cordes, a permis à tous les privilégiés présents de savourer quelques-unes des plus belles compositions du compositeur allemand. Le festival Septembre Musical nous offre ainsi des moments de grâce qui enrichissent la vie culturelle Aiglonne. Nous attendons avec impatience les prochains événements de ce festival, une véritable célébration de la musique classique. ■



## Journées européennes du patrimoine

### Exploration culturelle

Fière de son patrimoine riche, la mairie a une nouvelle fois ouvert ses portes à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, offrant aux résidents et aux visiteurs la chance exceptionnelle de découvrir certains de ses trésors culturels. Ces journées ont permis à 750 visiteurs, venant de tous horizons, de se plonger dans l'histoire et la culture de L'Aigle.

Parmi les sites accessibles gratuitement aux visiteurs lors de ces journées, on trouve le Musée Juin 44. Alors que le 80ème anniversaire du débarquement approche, les visiteurs ont pu se replonger dans l'histoire de cette opération militaire capitale dans l'histoire de la France.



L'Hôtel de Ville, édifice emblématique de la ville, a également ouvert ses portes. Il a accueilli deux expositions spéciales : «L'École d'Autrefois» et «Garçons/Filles : Égalité des Chances.»

Ces expositions ont plongé les visiteurs dans le passé de l'éducation et de l'égalité des sexes, offrant un aperçu précieux de l'évolution de ces domaines au fil du temps.

Une autre attraction phare des Journées du Patrimoine a été la visite de l'Église St-Martin. Les visiteurs courageux ont pu gravir les 147 marches menant à la tour de l'église, bénéficiant d'une vue spectaculaire sur la ville. L'association des Amis de l'Église Saint-Martin (ADSM) a organisé une dé-

monstration et présentation de l'orgue de l'église, révélant les mélodies magnifiques qui ont imprégné les murs de cet édifice sacré au fil du siècle.

Ces Journées du Patrimoine ont été l'occasion pour la Ville de L'Aigle de partager son histoire, sa culture et son héritage avec le public. Les visiteurs ont été enchantés par cette expérience immersive et éducative, promettant ainsi de continuer à célébrer et à préserver ce précieux patrimoine pour les générations futures. ■

## Commerce

### Les vitrines du centre-ville, un univers festif et créatif

Tout au long de l'année, les vitrines des commerçants se transforment grâce à la décoration thématique. De nombreusesaventures allient habilement tradition et extravagance afin d'émerveiller les passants, avec des créations réfléchies, racontant des histoires à travers des objets soigneusement choisis.

Les thèmes évoluent au fil des événements, d'Octobre Rose à la Coupe du Monde de Rugby, en passant par Halloween pour ce mois d'octobre, ce sera bientôt la magie de Noël qui envahira les vitrines en cette fin d'année.

Ces décors font voyager et invitent les passants à flâner dans les boutiques du centre-ville. Les sourires des clients sont la récompense pour les commerçants dévoués qui investissent dans ces créations soignées. ■



## Conseil municipal

### Les changements

• **Les départs :** (majorité) Charlène Renard, actuelle adjointe à la culture, a présenté sa démission. Elle reste conseillère municipale et déléguée au conseil communautaire de la communauté de communes. (Minorité) Thierry Pinot, ancien maire de L'Aigle et d'Isabelle Duval.

• **Les arrivées :** Michel Caillot, 64 ans, retraité et Corine Le Blévec, 59 ans, retraitée de l'Éducation nationale.

• **Les changements de missions :** Didier Cousin devient maire adjoint à la culture et est remplacé par Pascal Samson qui a été nommé conseiller délégué aux travaux et aux services techniques.



## Forum des associations

Le samedi 2 septembre 2023, le Hall du Grû de L'Aigle a été le théâtre d'une journée exceptionnelle lors du Forum des Association, événement biennal incontournable de la ville.

65 associations, structures sportives, solidaires et culturelles ont ouvert leurs portes aux visiteurs curieux, offrant une myriade d'options pour les activités de l'année. Démonstrations en plein air, séances d'initiation, espaces de découverte, et moments d'échanges chaleureux entre les habitants et les bénévoles des associations ont rythmé cette journée mémorable. Les cris de joie des enfants présents ont résonné dans le Hall du Grû, ajoutant une touche d'enthousiasme contagieux à l'événement. ■



- Association de l'année - La MJC Le Rond-Point
- Bénévoles de l'année - Madame Ghislaine HENRY et Monsieur Jean-Pierre HENRY du VC Aiglon



## Jumelages

### Signature Charte jumelage 50 ans Clausthal-Zellerfeld

Le jeudi 18 mai 2023, une délégation allemande originaire de Clausthal-Zellerfeld était reçue en salle d'honneur de la mairie afin de renouveler la charte de jumelage avec L'Aigle et célébrer ainsi un demi-siècle d'amitié indéfectible. Le Maire de L'Aigle, Monsieur Philippe Van-Hoorne, et le Conseiller Municipal de Clausthal-Zellerfeld, Monsieur Volker Taube, ont apposé leurs signatures sur ce document historique, aux côtés de Monsieur Claude Moiteaux, ancien Président du comité allemand, et Madame Aurore MAURICE, Co-Présidente du comité français.

Cette charte de jumelage symbolise une relation profonde entre deux communautés qui ont su, au fil des années, tisser des liens solides et durables. La signature de cette charte pour la deuxième fois en cinquante ans témoigne de l'engagement continu des deux villes à renforcer leur partenariat, à favoriser l'échange culturel, et à promouvoir une compréhension mutuelle.

La signature renouvelée de la Charte de Jumelage entre L'Aigle et Clausthal-Zellerfeld est le symbole tangible de 50 ans d'amitié profonde et de partenariat fructueux. Elle rappelle l'importance de cultiver les liens entre les nations, et la conviction que l'échange culturel et la compréhension mutuelle sont les fondements d'un avenir meilleur. La ville de L'Aigle attend avec impatience les décennies à venir, riches en découvertes et en échanges, tout en célébrant notre histoire commune qui continue de s'épanouir. ■



« Les différents jumelages de la ville sont autant de fenêtres ouvertes sur le monde, cette ouverture dure depuis plus de 60 ans et nous tenons à maintenir ces liens avec nos villes jumelles, Clausthal-Zellerfeld, Spisska-Nova-Ves et Aigle.

Ces jumelages nous font voyager dans l'histoire et le temps pour nous rappeler que plus nos liens d'amitié sont forts, plus nous participons au maintien de la paix dans le monde.»



Sylvie Chauvel-Trépiér  
Maire-adjoint au sport, à l'éducation, à la jeunesse

## Solidarité

### Semaine bleue : Cultiver le Bien-être des Seniors



Cet événement national, qui s'est tenu du 2 au 8 octobre, a pour objectif de proposer des animations et activités gratuites visant à célébrer nos aînés et à encourager les liens intergénérationnels. Le thème retenu pour cette année était particulièrement évocateur : « Vieillir ensemble, une chance à cultiver ».

Parmi les temps forts de cette 3ème édition :

• Une **dictée**, animée par Jean-Louis Bauvais, avec des récompenses pour tous les participants. Cette activité intellectuelle a suscité l'enthousiasme et la participation active des seniors de la ville. Une occasion ludique pour tester son orthographe et retomber en enfance.

• La **projection du film « Un jour, tu vieilliras »**, réalisé par Edouard Carrion. Ce film a abordé avec sensibilité et sans misérabilisme les facteurs qui peuvent conduire les personnes âgées à l'isolement et à la dépression, tout en explorant les éléments qui les aident à redécouvrir la joie de vivre et à renouer des liens intergénérationnels.

En conclusion, la Semaine Bleue 2023 à L'Aigle a été une occasion spéciale de célébrer nos aînés, de favoriser les liens intergénérationnels et de mettre en lumière le rôle social essentiel joué par nos aînés dans la société. ■

# BILAN MI-MANDAT

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les questions de développement durable, de respect de l'environnement sont présentes depuis de nombreuses années et sont plus que jamais nécessaires. Face aux enjeux climatiques et environnementaux, nous sommes confrontés à une réalité incontournable : le changement des habitudes de vie est inévitable, bien que parfois difficile à assimiler. La municipalité s'évertue à agir dans ce sens et s'engage à réaliser des actions à plus ou moins long terme en faveur de l'environnement et dans une démarche écologique.



### Recrutement d'un agent dédié au développement durable

Depuis octobre 2021, l'agent participe à la définition des orientations stratégiques de la collectivité et assure la conduite, la coordination et l'évaluation des projets liés au développement durable et à l'environnement dans les domaines des espaces naturels, paysages, espaces verts, déchets et cadre de vie. Il participe à la promotion de la politique environnementale de la collectivité et propose des idées et des actions en cohérence avec la vision de la thématique du développement durable de la ville.



### Sobriété énergétique

L'Aigle s'est engagée à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. Elle propose un programme global pour un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe. Une mesure écologique /économique liée à un contexte défavorable, la hausse de l'énergie poussant les communes à devoir s'adapter.

#### • La réduction de la consommation d'énergie

Réduire la consommation d'électricité liée à l'éclairage public, qui représente, en moyenne, 30% des dépenses d'électricité d'une collectivité. Éteindre les lumières à certaines heures, réduire l'intensité lumineuse. L'extinction de l'éclairage public : De 11h à 06h (excepté à proximité du nouveau complexe (minuit-6 heures).

Une réduction du temps des illuminations de Noël.

#### • Baisse de la température

19°C, c'est la température maximale de chauffe appliquée dans les locaux en période hivernale. Baisser la température la nuit à 16°C et à 8°C degrés lorsque le bâtiment est fermé plus de trois jours. Aujourd'hui, L'Aigle s'est engagé à limiter son chauffage à 18°C dans les administrations publiques et à 16°C dans les gymnases (19°C dans les vestiaires).



### Mise en place des audits énergétiques sur les bâtiments communaux

Une stratégie de revalorisation des équipements publics a été mise en place, elle comprend un inventaire énergétique des équipements, élaboration de scénarios, des travaux de rénovation extension et une mutualisation à court, moyen ou long terme des dépenses.



### Gestion écologique des Espaces verts

Il y a quelques années, la mairie a interdit les produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics comme le cimetière favorisant des aménagements pour réduire le désherbage, comme l'engazonnement des allées et la promotion de la flore spontanée. Dans ce cadre, un cimetière paysager a été créé, mettant en valeur la biodiversité avec des fleurs mellifères et un labyrinthe végétal.



### Création d'une semaine verte

Lutter contre les émissions de CO<sub>2</sub>, le gaspillage et la pollution des eaux, actions pour limiter l'impact de l'Homme sur l'environnement... les deux premières éditions de la semaine verte étaient l'occasion de mettre en avant ceux qui agissent ! Des animations autour du développement durable, autour du tri du déchet, avec le SMIRTOM, des eaux avec le SYNDICAT DE LA RISLE, une «rando écolo», des installations d'abris pour abeilles solitaires. L'art était aussi au rendez-vous avec des cours de théâtre vivant autour de la nature.



« En cette période cruciale où la préservation de notre planète devient une priorité incontestable, la municipalité de L'Aigle a pris des mesures concrètes pour ancrer le développement durable au cœur de notre communauté.

L'objectif ? Que les Aiglones et Aiglons vivent dans un cadre de vie agréable, que les plus jeunes soient sensibilisés à l'importance de préserver notre environnement et que la ville de L'Aigle contribue, à son échelle, à ce défi qu'est la transition écologique.

En adoptant une telle diversité de mesures, notre objectif est de mettre en place une action globale et durable. N'hésitez pas à nous rejoindre dans cette démarche, car chaque petit geste compte dans la construction d'un avenir plus lumineux pour tous. »

Maryse BRIANCEAU

Maire-adjoint à la participation citoyenne et au développement durable



### Du tri dans les bâtiments communaux

De nouveaux équipements de déchets ont été mis en place dans les différents bâtiments communaux pour un meilleur respect du tri.



### Voie verte - Voie Douce

La communauté de communes du Pays de L'Aigle a lancé un projet visant à préserver le patrimoine le long de la Risle et à développer le tourisme. Ce projet comprend la mise en valeur du patrimoine historique, la création d'une voie verte pour les loisirs en plein air et la promotion de la mobilité douce. Le premier tronçon de la voie verte se termine dans L'Aigle et offre un accès aux Platanes tricentenaires. Le parc a bénéficié d'aménagement pour assurer une boucle autour des jardins ouvriers et permettre une continuité avec la voie verte dans la même esthétique de chemin. Afin de protéger ces arbres emblématiques, la voie piétonne existante devrait être supprimée au profit de la nouvelle voie unique passant derrière les nouveaux bancs.

La seconde partie de la voie verte, qui débutera en 2024, traversera la ville pour relier l'île des platanes à l'étang La Croix Lamirault.



### Aménagement des abords du complexe culturel

L'artificialisation des sols est aujourd'hui une préoccupation des pouvoirs publics, aussi bien à l'échelon national que local. Des solutions pour **désimperméabiliser les sols urbains, les végétaliser**, ont été mises en œuvre aux abords du complexe Risle en Scène. Afin d'éviter les inondations, limiter les crues et réduire la température grâce à la couverture végétale, un béton alvéolé, permettant une meilleure infiltration des eaux pluviales a été installé.

- **Limitation de l'érosion** des terres en infiltrant les eaux de pluie et ainsi limiter l'augmentation du niveau des rivières et/ou des océans en redirigeant l'eau naturellement vers la nappe phréatique.

La renaturation et la désimperméabilisation des sols urbains ont de nombreux avantages : outre l'amélioration du cadre de vie (apportant plus de nature en ville), elles permettent de favoriser le cycle de l'eau en réduisant le ruissellement, favorisent la biodiversité et contribuent à réduire le phénomène d'îlots de chaleur. Elles s'inscrivent dans les **réponses aux enjeux de la ville de demain en lien avec l'adaptation au changement climatique**.



### Remplacement des huisseries de la mairie

Dans le cadre du plan de relance, et avec l'aide de l'Etat par le biais de la dotation de soutien à l'investissement local, les huisseries de la Mairie ont été changées (financées à hauteur de 80% par cette subvention). La rénovation énergétique de la mairie, bâtiment public où travaillent une trentaine de personnes au quotidien, va de pair avec la préservation du patrimoine historique et culturel. Un enjeu double, rendre le bâtiment moins gourmand en énergie et l'améliorer tout en respectant son histoire.



### Eco-quartier

**En pleine mutation, le quartier rue des Sports a été désigné quartier « éco-quartier » afin d'effectuer des installations tests pour la transition écologique. Si les résultats sont probants, les dispositifs suivants seraient étendus à d'autres quartiers de la ville (exemple : extension de l'éclairage solaire, et installation de cuves de stockage de récupération d'eau au Gru).**

#### Eclairage Solaire

Plusieurs rues du quartier autour du stade Foisy ont vu leur éclairage électrique traditionnel remplacé par des éclairages solaires dans le cadre de l'enfouissement des réseaux : Rue des Sports, Rue d'Aigle, Rue Clémence Gibory et rue Benjamin Bohin.

Au total, **27 mâts solaires implantés** (fabrication 100% française).

Une fois installé, l'éclairage solaire fera économiser à la ville 5745 kg de CO<sub>2</sub>/an par rapport à une installation filaire.

Les avantages de ce type d'installation : **l'autonomie** (100% solaire, pas de raccordement au réseau, aucune coupure), la **puissance** (forte puissance d'éclairage) et **l'économie** (installation rapide et aucun coût de fonctionnement).



### Projet de panneaux photovoltaïques

Après un appel à manifestation d'intérêt, la ville de L'Aigle a lancé le projet de développement d'une centrale photovoltaïque en partenariat avec Total Energies. L'ancien site Frénéhard et Michaux, situé à la Mousse, a d'abord été désaffecté puis démoli dans son ensemble par l'EPF Normandie. Désormais, il est nécessaire d'effectuer durant un an des études géologiques (analyse du terrain, le ruissellement, etc.) et écologique (étude des végétaux et de l'évolution de la faune et de la flore sur 4 saisons) afin de connaître la faisabilité réelle du projet.

#### Les avantages de ce projet en cours :

- Les 3 hectares permettraient de produire en électricité **3 443 MWh/an**.
- La réhabilitation des friches industrielles permet de **lutter contre l'artificialisation des sols**
- Un **partage de la valeur du projet**. Les citoyens se verraient proposer d'investir dans le cadre d'un financement participatif avec réception d'intérêts chaque année
- La **mairie reste propriétaire du terrain**

#### Bassin de rétention des eaux pluviales

Dans le cadre de la restructuration du stade Foisy, un dispositif de rétention de 750 m<sup>3</sup> fabriqué à Rai composé de six cuves enterrées destinées à récupérer les eaux pluviales a été installé au stade René Foisy en décembre 2020.

Les objectifs de cette installation sont les suivants :

- Récupération des eaux pluviales de ruissellement pour **limiter les risques d'inondation et de crue**
- Récupération de l'eau de pluie pour **l'arrosage des espaces verts** grâce à une réserve d'eau de 150 m<sup>3</sup>



## SÉCURITÉ



“Je tiens à souligner l’engagement inébranlable de notre Municipalité envers la sécurité de nos concitoyens. La tranquillité publique et la sécurité de tous sont des priorités absolues pour notre ville. C’est pourquoi nous avons mobilisé les ressources nécessaires pour remplir au mieux cette mission vitale. Le bien-être de chacun repose sur le respect des autres et des règles de vie en communauté, un principe fondamental que nous encourageons. L’action de notre police municipale est multidimensionnelle, mais sa principale mission est d’être au service de nos habitants pour leur garantir la quiétude à laquelle ils ont droit. Ensemble, nous travaillerons sans relâche pour que L’Aigle demeure une ville agréable, sereine et apaisée, où chacun se sent en sécurité.”

Philippe Van-Hoorne,  
Maire de L’Aigle



### Signature du Contrat de Sécurité intégré

Le Mardi 11 octobre 2022, la ville signait un **accord tripartite** avec le préfet de l’Orne et la procureure de la république, le Contrat de sécurité intégré.

Ce contrat concrétise un engagement réciproque entre l’État et la collectivité en matière de politique de sécurité et de tranquillité publique. Il répond à quatre objectifs partagés : renforcer la citoyenneté et la prévention, garantir la tranquillité et la sécurité du quotidien pour préserver le cadre de vie, contribuer à la justice de proximité, soutenir et accompagner l’aide aux victimes.

Ce contrat de sécurité intégré va permettre d’accentuer les synergies des forces de sécurité avec des engagements forts de chacune des parties. Faisant suite à une convention signée en 2018 et actualisée en 2022, il sera une continuation du travail commun effectué entre la police municipale de L’Aigle et la gendarmerie.



#### Parmi les engagements de la Mairie

- Développement du système de vidéoprotection et ajout de 22 caméras (minimum de 80 caméras)
- Intensification des patrouilles
- Mise en place d’agents « sécurité école » aux abords des établissements scolaires
- Mise à disposition de locaux pour le conciliateur de justice et du service pénitentiaire d’insertion de probation dans le cadre de permanences
- Maintien de l’effectif des policiers municipaux dans un premier temps puis augmentation



## TRAVAUX DE MODERNISATION ET D'EXTENSION DU DISPOSITIF DE VIDÉOPROTECTION DE LA COMMUNE

Dans le cadre général de l'amélioration de la sécurité des personnes et des biens, et afin de lutter contre la délinquance, les incivilités et l'insécurité, la commune de L'Aigle souhaite compléter et moderniser son dispositif de vidéoprotection urbaine. Il y a actuellement 46 points vidéo sur la ville (60 caméras). La modernisation et l'extension du dispositif de vidéoprotection urbain sera constitué de :

- 21 points vidéo supplémentaires (environ 40 caméras) sur le territoire de la Commune de L'Aigle

L'ensemble sera installé pour la fin d'année 2023.

**100**  
caméras de  
vidéoprotection

### Le rôle de la vidéoprotection

La vidéoprotection, un outil efficace et dissuasif complémentaire pour la sécurité publique, consiste en un réseau de caméras connectées au poste de supervision de la Police Municipale et accessible aux services de gendarmerie.

**Leur mission** : protéger les bâtiments publics, constater des infractions, prévenir les atteintes à la sécurité.

Les enregistrements (constituant des preuves devant les tribunaux) servent à résoudre les affaires plus rapidement. Les dispositifs sont conformes aux règles protectrices des données personnelles. Ainsi et notamment : **les images sont conservées pendant une durée limitée.**



### Des moyens humains et matériels de la Police Municipale renouvelés

La sécurité des Aiglons est un axe fort de la politique de la ville : ainsi depuis le début du mandat, les effectifs et les outils d'intervention de la Police Municipale ont été renouvelés.

A L'Aigle, on peut dénombrer 4 agents et une secrétaire dont 2 nouveaux agents recrutés suite à des départs à la retraite. Dotée d'un véhicule et d'équipements de protection, la Police Municipale intervient sur l'ensemble du territoire de la commune.

**4**

agents de police  
municipale



### Remise à neuf des locaux de la Police Municipale

En 2022, la Police Municipale a aménagé ses locaux pour les rendre plus adaptés, plus fonctionnels et surtout plus visibles à la population.



### Continuer à assurer la sécurité aux abords des écoles

La municipalité est consciente des enjeux de sécurité aux abords des écoles et de l'importance d'adopter des comportements sécuritaires.

Dans ce sens et afin de garantir la sécurité des enfants et des accompagnants, de nombreuses traversées piétonnes à proximité des écoles sont sécurisées par des surveillants de passages piétons matin, midi et soir. Sécuriser les abords des écoles est un engagement pris par la mairie qui se poursuivra tout au long du mandat



## Sport

## L'Aigle, la sportive !

« Le sport à L'Aigle se porte bien, après les années Covid, la reprise est là et les associations sportives sont prospères. Près de 3 000 adhérents fréquentent la trentaine d'associations sportives aiglones et nous sommes à leur côté au quotidien. La dynamique sportive est là, avec Terre de Jeux 2024 la ville s'est engagée pour le développement du sport pour tous auprès du grand public et des scolaires.

Nous continuons à investir dans les différents équipements sportifs pour que chacun puisse pratiquer dans les meilleures conditions possibles ».



**Sylvie Chauvel-Trépiér**  
Maire-adjoint au sport, à l'éducation, à la jeunesse



20  
TERRE  
DE JEUX  
24

## Terre de jeux 2024

La Ville de L'Aigle est labellisée Terre de Jeux 2024 depuis le 12 novembre 2019 et fait partie des 500 premières collectivités retenues.

Être labellisé Terre de Jeux 2024 « permet de contribuer à trois grands objectifs : la célébration (pour faire vivre à tous les émotions des jeux), l'héritage (pour changer le quotidien des Français grâce au sport), l'engagement (pour que l'aventure olympique et paralympique profite au plus grand nombre) ».

## Les actions mises en place :

## JOP - Journée Olympique et Paralympique

Par cette journée, célébrée mondialement le 23 juin, la Ville de L'Aigle souhaite faire découvrir le sport et ses valeurs à la population. Forte de trois éditions attirant et satisfaisant de plus en plus de public, la JOP s'apprête à relever un ultime défi en cette année Olympique.

## SOP - Semaine Olympique et Paralympique

La SOP est un moment clé pour éveiller les élèves aux bienfaits de la pratique sportive régulière. Elle participe également à mobiliser les parents autour de cet enjeu. A L'Aigle, la SOP s'organise autour de plusieurs piliers : la rencontre avec un sportif « Team L'Aigle », des interventions de 30 minutes de sport avec un éducateur de la ville, la participation au défi en lien avec un thème de la SOP (« l'inclusion » pour l'édition 2023), la réalisation d'une œuvre collective en lien avec les jeux.

## Team L'Aigle

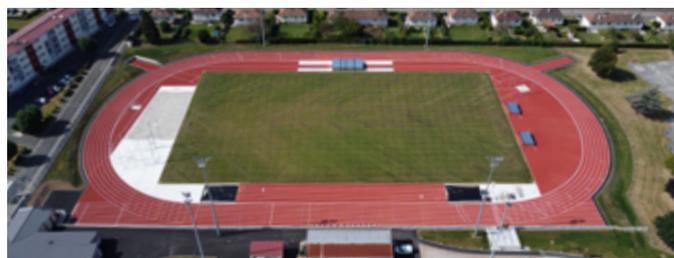
La Team L'Aigle est un collectif de huit sportifs évoluant aux meilleurs niveaux, vitrine du savoir-faire aiglon, que la ville accompagne dans leurs pratiques et associe à la promotion de ses événements. Ces sportifs sont représentatifs de notre territoire en termes de pratiques, mais aussi de fonctions (joueur, entraîneur et arbitre) et de composition (âge, sexe...).



## Des équipements associatifs et sportifs rénovés

## Restructuration du stade Foisy 2019 - 2021

- Courts extérieurs de tennis (été 2019)
- Court couvert de tennis et vestiaire - club house (janvier 2020 - mars 2021)
- Réfection de la piste d'athlétisme (mars - août 2021)



## Rénovation du parcours santé du Bois de la Pierre - septembre 2021

Cette initiative s'inscrit dans la politique sportive de la ville en favorisant le sport santé avec pour objectif de permettre aux citoyens d'accéder à des équipements sportifs de façon très simple, et promouvoir la pratique sportive.

## Rénovation du terrain de football au stade Pauthonnier - septembre 2023

Devenu moins praticable au fur et à mesure des années, la rénovation des 6000m<sup>2</sup> du terrain de football principal du stade était nécessaire et profitera au club de football du FCPA. Ce terrain naturel et rénové permettra ainsi d'éviter les éventuelles blessures liées à la dégradation du terrain.

## Rénovation complète du skate park - mars 2023

Cette rénovation a été réalisée dans le cadre de la labélisation Terre de Jeux 2024. La volonté de la Ville de L'Aigle est de proposer aux pratiquants un espace approprié pour qu'ils puissent pratiquer leur passion en toute sécurité et dans un cadre moderne.



«Favoriser l'accès aux loisirs, à la culture, aux pratiques sportives, c'est contribuer à l'épanouissement et à l'émancipation des Aiglones et des Aiglons.»

**Didier Cousin,**  
Maire-adjoint à la culture



### Saison Culturelle

La covid-19 a indéniablement affecté l'impulsion culturelle en début de mandat. Les services de la Ville se sont mobilisés pour continuer à organiser les rendez-vous habituels en complément de nouveaux événements, occasions d'échanges et de partage. La programmation culturelle s'inscrit dans cette dynamique événementielle avec un ensemble de spectacles diversifiés, des expositions permettant la mise en lumière d'artistes locaux, des concours pour toutes les générations.

L'animation de la ville, avec ses événements festifs et culturels, s'enrichit un peu plus chaque année, avec la volonté d'être variée et accessible à tous les publics quel que soit leur âge, leurs attentes, leur culture.

C'est également la poursuite d'événements récurrents auxquels les Aiglons sont attachés : L'Aigle en scène, le festival du conte, les dimanches après-midi sous les platanes ou Jazz en Ouche, qui reviendra en 2024 avec une nouvelle date et nouvelle configuration transversale mêlant spectacles, bal, lectures, concerts, initiation à la pratique d'instrument et exposition.



2023 a aussi été marqué par le renouveau de la fête de la musique, dans un format proche de ses racines, invitant les musiciens amateurs à prendre part à la fête.



### Des équipements multiculturels

Les équipements majeurs de la culture à L'Aigle continuent de proposer une offre riche et grand public.

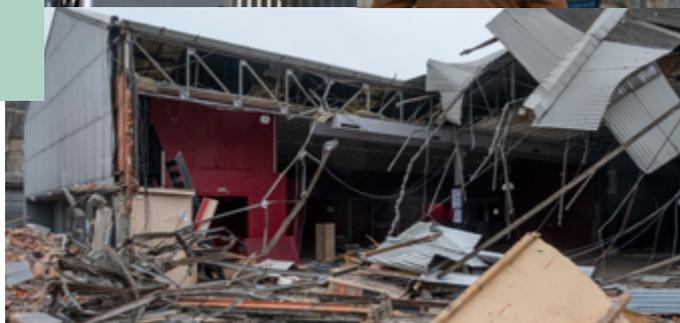
- **L'école de musique**, enseigne la musique, le chant et le théâtre à plus de 150 adhérents. La diversité de formations proposées participe activement à la richesse de la Ville dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle. Après un changement de direction suite au départ à la retraite de Philippe Andrès, et l'arrivée d'Ingrid Parmentier, l'école de musique se dotera d'une nouvelle signalétique en 2024.
- **La médiathèque des Tanneurs** est un lieu majeur de la culture Aiglone. Pour plus de visibilité, elle a fait l'acquisition en 2022 d'une nouvelle signalétique.



### Un dernier au revoir à la salle de Verdun

En mars 2022, un chapitre mémorable de la culture aiglone s'est achevé avec le démantèlement de la célèbre Salle de Verdun. Ce lieu emblématique a été le théâtre de nombreuses soirées inoubliables, allant des spectacles de danse enflammés aux concerts électrisants.

La Salle de Verdun a occupé une place spéciale dans le cœur des habitants du Pays d'Ouche pendant des décennies devenant ainsi un véritable pilier de la vie culturelle et sociale d'Aigle.



L'Aigle, une ville de culture !



## La culture pour tous

### Culture

#### • Politique tarifaire

Le souhait de la municipalité est que la saison culturelle soit à la fois de qualité et diversifiée, une attention particulière est accordée chaque année à ce que la programmation soit variée et en priorité accessible à tous. La préoccupation principale est de permettre à un maximum de personnes de rencontrer le spectacle vivant et donc prioritairement de leur en donner un accès économiquement acceptable et/ou incitatif.

Cela inclut des offres gratuites, à l'image des différents festivals (L'Aigle en scène et le festival du conte), de la fête de la musique ou des dimanches après-midi sous les platanes, et également la proposition d'une grille tarifaire attractive pour les spectacles de la saison culturelle afin d'en faire profiter le plus grand nombre et faire émerger de nouveaux publics.

• **L'éducation à la culture et aux arts** est toujours développée jusque dans les écoles publiques, grâce notamment à « orchestre au collège » mis en place depuis 2019 en partenariat avec les collèges Dolto et Molière de L'Aigle.

Cette formation musicale vise un accès accru à la culture, le développement des capacités musicales et l'acquisition d'un solide savoir-faire. **Les avantages** : un emploi du temps aménagé, un accès à la musique facilité pour tous, un apprentissage intégré dans la globalité du parcours scolaire.

#### • Mise à disposition d'instruments de musique

En complément, d'une offre disciplinaire fournie, l'école de musique permet à ses élèves de louer à l'année des instruments à prix réduit. Le prix d'achat d'instruments, souvent onéreux, pouvant limiter l'accès à la pratique, la location offre la possibilité de bien s'équiper et de découvrir un nouvel instrument, notamment pour les débutants.



• En proposant un **accès libre et gratuit et des abonnements annuels à des prix modestes**, la médiathèque occupe une place déterminante au sein de la ville et est une véritable voie d'accès au savoir et à la culture.

A chacun son rapport à la médiathèque : c'est là que les parents peuvent emmener leur enfant écouter leur première histoire, que les lycéens viennent étudier le bac et que chaque Aiglonois peut emprunter un livre, surfer sur Internet ou faire des recherches.

**Une offre Culturelle en perpétuel renouvellement face au défi qui est d'attirer de nouveaux publics.**

**Les associations jouent un rôle crucial en renforçant le tissu social et culturel d'une ville, ce qui en fait un atout inestimable et la municipalité a conscience que cela contribue significativement à l'attrait et à la qualité de vie de notre ville. C'est pourquoi la ville s'est engagée à soutenir ses associations au quotidien, en mettant à leur disposition des locaux et du matériel tout au long de l'année, conformément à ses engagements en début de mandat.**



### Le monde associatif en difficulté

Poursuivre ces engagements est une nécessité, car le monde associatif repose sur un équilibre fragile et n'a pas été épargné par le COVID-19 qui l'a affaibli, notamment à travers un essoufflement du bénévolat. Celui constitue un défi de taille pour les collectivités et leur tissu associatif. Les subventions aux associations ont alors permis d'apporter un soutien financier aux activités d'intérêt général de celles-ci pendant cette période très difficile qui continue à se faire ressentir pour certaines associations.

Au-delà de subventions directes, la collectivité offre son aide sous la forme de moyens matériels et/ou humains (mises à disposition, occupation du domaine public...) ou de prestations de services effectuées par les services municipaux pour le compte des associations.

# 814 177€

De subventions accordées depuis 2020

+ DE 200 000 EN MOYENNE/AN



### Organisation d'événements associatifs

Le forum des associations et la fête du sport sont organisés tous les ans en alternance et permettent de mettre en avant l'offre associative fournie profitant à l'ensemble du bassin de vie. Organisés à la rentrée, ces événements sont l'occasion pour chacun de rencontrer les bénévoles, tester les activités, échanger et choisir une activité.



### Mise à disposition d'un nouveau mini-bus

Afin d'améliorer les conditions de transport et de fonctionnement des diverses associations, un mini-bus est mis à disposition toute l'année par la ville pour :

- Les associations locales, afin qu'elles se rendent par exemple sur les lieux des compétitions
- Les services de la ville, notamment pendant les vacances scolaires, pour le fonctionnement des centres de loisirs « Sport Vacances » et « le Bois de la Pierre ».

## Patrimoine



### Patrimoine religieux

#### • L'église Saint-Martin

Au cours des dernières décennies, des campagnes de restauration se sont déroulées sur l'église Saint-Martin. L'aspect actuel est le résultat de plusieurs époques de construction successives de cet édifice du onzième siècle. Le diagnostic de 2016 réalisé par le cabinet LEFEVRE ARCHITECTES et les pathologies constatées sont principalement dues au passage du temps et quelques désordres structurels (fissurations et couronnement de la tourelle d'escalier). Il s'agit donc de conserver les éléments anciens et de restaurer ceux manquants. Le choix est fait de restaurer avec pour référence l'aspect extérieur du XVIème siècle et le décor intérieur des XIX et XXème siècle .

La Ville de l'aigle s'est engagée en 2021 dans un programme de travaux sur les façades et le versant côté sud de la toiture et du bas-côté sud. Cette opération se décompose en 4 tranches les deux premières sont réalisées, les travaux se poursuivront pour la tranche 3 dernier trimestre 2023 (pour continuer premier semestre 2024 pour la tranche 4 , décision du conseil municipal du 25 septembre 2023 ). Les travaux sont subventionnés à hauteur de 40% par la DRAC.

L'intervention vise à remédier au vieillissement des matériaux en place, maçonnerie, charpentes, couvertures enduits intérieurs et vitraux, dégradés par l'usure du temps, la pollution et les intempéries.



©Laurent Portet

#### • L'église St Barthélémy

L'Eglise St Barthélémy a été vendue à un propriétaire privé suite à la décision du conseil municipal en date du 29 mars 2021. La ville de l'aigle est régulièrement tenue informée de l'avancement des travaux qui y sont réalisés. Cette décision résulte d'un choix assumé de la municipalité, qui, devant son incapacité à financer tous les projets de rénovation patrimoniale a préféré passer la main afin de répondre à un objectif : celui de préserver ce lieu contre la détérioration et éviter qu'il tombe en ruine.

#### • L'église Saint Jean

Sur l'Eglise Saint Jean, un premier diagnostic sanitaire a chiffré le coût de la restauration de cet édifice. La collectivité de L'Aigle s'est prononcée sur une réhabilitation par tranches. Ainsi en 2016, une première tranche de restauration a permis de traiter les toitures et charpente assurant ainsi la mise hors d'eau du chœur de l'Eglise et de la sacristie, et de poursuivre en 2020 sur l'ensemble de l'édifice subventionné à hauteur de 20% par la DRAC (l'édifice étant inscrit, du Conseil Départemental, de la Sauvegarde du patrimoine, de la fondation du patrimoine). Ensuite des travaux de restauration des voutes des murs intérieurs et des travaux de réseaux seront à engager.



### Patrimoine historique

- Travaux huisseries mairie (décembre 2021 – novembre 2022)

La municipalité a souhaité continuer, au travers de ces rénovations, de préserver l'environnement, de réduire les coûts énergétiques, d'optimiser la sécurité et de sauvegarder son patrimoine architectural.

# 87

fenêtres remplacées



**Jean-Marie GOUSSIN**

Maire-adjoint  
à l'urbanisme et  
aux bâtiments municipaux et patrimoniaux

« Depuis le précédent mandat, la municipalité mène et poursuit désormais depuis 3 ans une politique d'investissement ambitieuse pour l'entretien du patrimoine bâti communal. En 2016, la ville de L'Aigle a pris conscience de la nécessité de restaurer ses édifices religieux, qui constituent pour elle, une richesse patrimoniale indéniable. Elle s'est ainsi engagée sur un programme de restauration tant sur l'Eglise Saint Martin que sur l'Eglise Saint Jean, toutes deux classées aux Monuments Historiques. »

## CADRE DE VIE



## Optimisation des éclairages publics

Dans le cadre des travaux d'effacement des réseaux suivi par le Territoire d'Énergie 61, la ville de L'Aigle procède à la rénovation de son éclairage public. Le projet consiste à **remplacer le matériel devenu vétuste** et énergivores par des ampoules LED plus économiques. Cette opération présente plusieurs avantages : **l'amélioration de la qualité de l'éclairage** pour le confort des habitants et la **réalisation d'économies d'énergie** et de coûts de maintenance.

Car le domaine de l'éclairage public représente des enjeux à la fois économiques, environnementaux et sociaux :

- Sécurité des personnes et des biens ;
- Maîtrise de la consommation d'énergie ;
- Diminution des nuisances lumineuses (pollution du ciel nocturne) ;
- Collecte et recyclage du matériel usagé.



## Travaux d'assainissement

Ces travaux mandatés par la CDC des Pays de L'Aigle consistent en la réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées en domaine public. Ce projet est nécessaire car le réseau, très vétuste, présentait des dysfonctionnements réguliers. Ces travaux vont permettre de résoudre les problèmes d'évacuation d'eaux usées, d'éviter la pollution entre les eaux pluviales et les eaux usées et ainsi faciliter le travail de la station d'épuration.

Terminés fin 2023, ces travaux d'assainissement ont certes impacté la circulation et la vie des aiglons en centre-ville, mais dans le but d'améliorer la qualité de vie de l'ensemble des habitants et ce, même si l'impact direct sur leur quotidien reste intangible.



## Favoriser la gestion des crues

Depuis septembre 2022, le **syndicat de la Risle et de la Charentonne** a entamé des travaux de restauration de la Risle dans le centre-ville de L'Aigle.

## Les objectifs du projet :

- Diminuer le risque d'inondation
- Restaurer la continuité écologique et sédimentaire (libre circulation des poissons et des sédiments)
- Améliorer le cadre de vie



Après les travaux réalisés au parking des Tanneurs, dans la rue Apollo XI, au déversoir de Verdun et aux abords de l'école Mazeline, **le projet se poursuivra aux platanes et à la résidence des Tanneurs en 2024.**

Le projet est financé à 90% par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, à 5% par le Syndicat Mixte du Bassin de la Risle et de la Charentonne et à 5% par la ville de L'Aigle.



## Rénovation de la passerelle des Tanneurs

La passerelle reliant la MJC le rond-point et l'espace des Tanneurs a été rénovée en 2020. Fermée en 2015 pour cause de dangerosité, elle permet de faire la liaison entre ces deux lieux culturels et redonnent la possibilité aux personnes à mobilité réduite d'utiliser l'ascenseur, côté médiathèque, pour accéder au premier étage de la MJC.

Le projet architectural a vu le jour grâce à la vision originale de l'architecte Pascal MICHEL de l'Agence B2, soutenue par le Maire de L'Aigle dans la volonté de proposer une structure moderne au cœur d'un site industriel. Ce choix s'accompagne également d'une volonté de s'inscrire dans une logique de développement durable tout en affichant un soutien à la filière bois. Les travaux ont été financés à hauteur de 10% par la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) et ont privilégié l'intervention d'entreprises Ornaïses pour favoriser le développement de l'économie locale.



## Le nouveau complexe culturel Risle en scène et ses abords

Porté par la communauté de communes des pays de L'Aigle la création du nouveau complexe culturel et la requalification urbaine de ses abords font partie des transformations les plus visibles et les plus attendues par les habitants du territoire.

## Le complexe culturel

- Grande salle avec 3 configurations : concert (700 personnes) spectacle (411 places) et cinéma (313 places).
- 1 salle de moyenne capacité (150 fauteuils) pour les films en continuation.
- 1 salle plus petite pour les films en continuation et les films de la diversité (60 places).

Suite à une délégation de service public c'est la société NOE Cinémas, déjà gestionnaire de l'ancien cinéma L'Aiglon, qui assurera la gestion du bâtiment.

## Le coût total s'élève à 8,9 millions d'euros HT

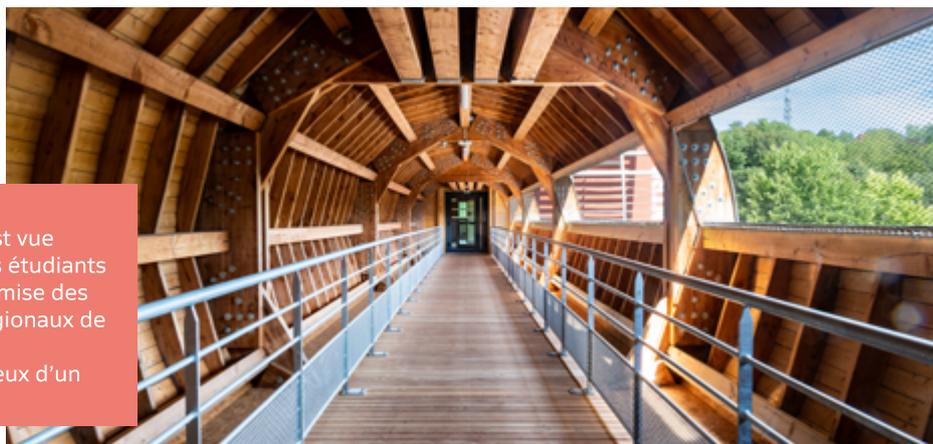
- La ville de L'Aigle a participé au financement à hauteur de 1,2 millions d'euros par le biais d'un fonds de concours.
- De plus, comme la quasi totalité des communes de la CDC, la ville de L'Aigle contribue à hauteur de 7 euros par habitant pendant 20 ans. Cela représente un montant global de 1,2 millions d'euros.

## Les aménagements urbains

- Création d'une nouvelle rue entre l'avenue de Lattre de Tassigny et la rue du Paradis.
- Aménagement de l'avenue de Lattre de Tassigny avec : élargissement des trottoirs, création d'un plateau zone 30 pour créer un prolongement entre la place de l'Europe et le complexe.
- Création d'un mail modulable (une large voie plantée d'arbres réservée aux piétons).
- Création d'une voie douce longeant la Risle (futur passage de la voie verte)
- Végétalisation de la zone : implantation d'arbres, d'arbustes et de plantes.

2,6 millions d'euros subventionnés à hauteur de 1,3 millions d'euros.

Le reste à charge est réparti à part égale entre la ville et la cdc selon la répartition de leurs compétences.



## Prix « Coup de Cœur »

En octobre 2022, la ville de L'Aigle s'est vue remettre le Prix « Coup de Cœur » par les étudiants de la filière bois lors de la Cérémonie de remise des prix du Concours Bois et Design et Prix Régionaux de la Construction Bois 2022.

Ce prix vient récompenser un choix audacieux d'un point de vue esthétique.

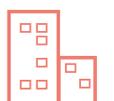
« Notre principale préoccupation est de travailler en faveur du bien-être des Aiglons. Nous persévérons dans nos efforts pour améliorer leur environnement de vie, rendre les bâtiments publics plus accessibles, améliorer le logement, maintenir la propreté de nos rues et embellir nos quartiers. »

Philippe Van-Hoorne,  
Maire de L'Aigle

## Habitat

### Construction et rénovation : l'accès au logement pour tous

Améliorer le cadre de vie, c'est permettre à chacun de se loger dignement et faire en sorte d'avoir une offre de logements en adéquation avec les ambitions de croissance de la ville. En partenariat avec les bailleurs sociaux, les services de l'Etat et les organismes associés, la municipalité a développé une véritable dynamique du logement à L'Aigle de quoi améliorer le quotidien des Aiglons et favoriser l'accueil de nouveaux arrivants à court-moyen terme.



### Du nouveau pour les logements sociaux

Dans le cadre des travaux de l'ANRU (L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) au quartier de La Madeleine, **79 logements vont être démolis suivie de la construction de 24 nouveaux logements.**

Cette phase de développement comprend la conception de maisons individuelles groupées, dans le but de revitaliser l'esthétique du quartier, de diversifier les types de logements disponibles pour les résidents, de promouvoir un parcours résidentiel, tout en exploitant les vastes terrains libérés pour créer des espaces de jardinage.

Afin de compenser la perte de logements suite aux démolitions, le lotissement Chennebrun verra le jour prochainement. **Il sera composé à 100% de logements sociaux soit 15 lots à bâtir**

(Porteur : CDC des Pays de L'Aigle avec le bailleur social LOGISSIA)

En complémentarité de la transformation du quartier de la Madeleine, l'ensemble des logements sociaux de la Ville a bénéficié d'une rénovation

- **Réhabilitation de 103 logements par Orne Habitat (boulevard Maréchal Leclerc - rue Paul Gilbert)**
- **Démolition et réhabilitation des immeubles du quartier des Vaux**

Cette future réalisation répond à un triple objectif pour Orne Habitat :

Offrir des logements adaptés aux besoins des locataires, être un partenaire proche et soucieux des problématiques logements des collectivités, et poursuivre la restructuration et l'adaptation de son patrimoine aux besoins du territoire.

### Des nouveaux projets de nouveaux lotissements à venir

- Lotissement Chaillouet, un projet de lotissement communal composé de 10 lots à bâtir.
- Lotissement Bois Robert, un projet composé à 50% en logement social (36 logements Orne Habitat) et à 50% en accession à la propriété (15 lots avec parcelles nues, viabilisées et à vendre par Nexity)



### OPARU

La Ville de L'Aigle met l'accent sur la revitalisation du centre-ville. L'Opération d'Amélioration Programmée de l'Habitat (OPARU) est une réponse à cette problématique. En soutien des aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) soumis aux conditions de ressources, la Ville de L'Aigle s'engage avec un soutien financier dans la **réalisation de travaux à hauteur de 291 250 € sur 2021/2026.**

Des aides spécifiques liées à l'insalubrité des logements, la vacance des logements, le ravalement des façades

Les objectifs sont clairs, il s'agit de soutenir les porteurs de projets, de revaloriser le patrimoine pour contribuer à l'embellissement de notre ville.

Pour savoir si vous êtes éligibles aux aides, renseignez-vous auprès de notre partenaire SOLIHA 02.31.86.70.50



## Accessibilité



### Mise en accessibilité PMR\* des espaces

Poursuite de la mise en accessibilité des sites municipaux aux personnes en situation de handicap. Initiés en 2019, ces travaux comprennent l'accessibilité extérieure et intérieure des bâtiments et sont réalisés pour permettre aux personnes à mobilité ou malvoyantes d'accéder à tous les bâtiments publics de la ville. Les dispositifs sont variés : installation de bande podotactile et de rampe d'accès, aménagement d'une place PMR ou encore installation d'un ascenseur.

• **Accessibilité extérieure (terminés)**

• **Accessibilité intérieure (en cours)**

**Travaux à venir :** Bois de la Pierre, Hôtel de ville, gymnases Napoléon et Pichot

\* Personne à Mobilité Réduite

## Attractivité

### Notre ambition : L'Aigle, un territoire attractif

Aujourd'hui, les petites et moyennes communes connaissent un regain d'intérêt. Notre volonté principale est de travailler ensemble sur l'attractivité territoriale en portant une réflexion stratégique pour les années à venir. Aidé et soutenu par l'Etat, la Région, le Département, la Communauté des Pays de L'Aigle, nous souhaitons vous montrer les actions réalisées dans chacun des domaines qui font que la Ville de L'Aigle est une ville où il fait bon vivre.



#### Création de boutiques éphémères



Un exemple concret de cette initiative se trouve dans l'espace du Cadran, une ancienne galerie commerciale qui était à l'abandon depuis environ quinze ans. Les différentes équipes municipales ont entrepris une stratégie d'acquisition des lots commerciaux de cet espace en friche, avec pour objectif de le réhabiliter. Cette réhabilitation a été réalisée en tenant compte des aspects juridiques et techniques du site, dans le but de lui redonner une nouvelle vie.

Grâce au soutien actif du manager de commerce alors en place, une décision a été prise de mettre temporairement cet espace à disposition, permettant ainsi de donner une opportunité aux nouveaux porteurs de projets. Cette démarche temporaire a été conçue comme une pépinière d'entreprises, offrant aux entrepreneurs un environnement propice à leurs débuts. Les résultats de cette initiative sont déjà tangibles, avec l'installation réussie de Kaly Beauty Bio & Bo' Biscuit en plein cœur du centre-ville.



Cette démarche témoigne de l'engagement de la municipalité en faveur du dynamisme économique et commercial Aiglon. En investissant dans la revitalisation des espaces commerciaux abandonnés, en offrant un soutien financier sous la forme de réductions de taxes, et en encourageant l'entrepreneuriat local, cette stratégie contribue de manière significative au projet global de revalorisation du territoire. Elle illustre la volonté de créer des opportunités pour les entrepreneurs tout en améliorant l'attrait commercial de la ville, un maillon essentiel de cette initiative.



#### Favoriser l'implantation de commerces

Dans le cadre de la revalorisation du territoire, un axe majeur de soutien aux commerçants a été mis en place, visant à renforcer l'attractivité commerciale locale.

Ce soutien se manifeste notamment par un **abattement de 15%** sur la base d'imposition de la taxe foncière des propriétés bâties pour les **boutiques et magasins** d'une surface principale **inférieure à 400m<sup>2</sup>** et ne représentant pas un ensemble commercial, une mesure qui vise à alléger le fardeau financier des entreprises locales et à encourager leur développement.



#### La Fibre

Le déploiement de la fibre est assuré par Orne Département Très Haut Débit et déploiera sur le département plus de 6000 km de fibre dans le département soit la distance entre Alençon et Washington US. L'accès à la fibre est primordial pour une ville comme L'Aigle car il a un impact positif sur l'emploi, les entreprises, la fiscalité et l'attractivité des territoires.

**La ville de L'Aigle présente un taux d'éligibilité à la fibre de 97% soit 5 747 prises éligibles pour 5 901 prises au total.\***

\*Sur cette volumétrie totale, cela inclut d'ores et déjà :  
 • Des futurs programmes immobiliers tels que celui de Nexity au chemin du Bois Robert (51 prises)  
 • 31 adresses regroupant 103 prises et donc principalement du collectif qui sont en cours de réalisation.

**97%**  
 Taux d'éligibilité  
 à la fibre sur L'Aigle

# PARTICIPATION CITOYENNE

« Le budget participatif offre aux habitants la possibilité de contribuer directement aux choix budgétaires de la Ville, en proposant des projets qui leur tiennent à cœur et en votant pour ceux qu'ils estiment les plus importants. Cette approche a permis de donner une voix à tous et de renforcer notre démocratie locale. Notre objectif est de faire en sorte que chaque habitant se sente concerné par les décisions qui affectent notre ville, qu'il s'agisse de grands projets ou de petits changements. Nous croyons fermement que les décisions municipales ne doivent pas être prises en huis clos, mais plutôt être influencées par ceux qui vivent au quotidien dans notre belle ville. Votre implication est essentielle, et nous sommes déterminés à faire en sorte que chaque habitant de L'Aigle se sente pleinement engagé dans la vie de notre communauté. »

**Maryse BRIANCEAU**  
Maire-adjoint à la participation  
citoyenne et au développement durable



## Mise en place d'un budget participatif

Le budget participatif permet d'approfondir la démocratie locale en associant davantage les habitants. C'est une réussite et un élément fort de la participation citoyenne insufflée depuis 2020. Il a pour objectif de redonner à chacun du pouvoir d'agir, pour son propre avenir ou celui de la ville. Le dispositif donne la possibilité aux Aiglons et usagers de la ville de soumettre des projets qui améliorent le cadre de vie, présentent un intérêt collectif, relèvent des compétences de la commune et d'une dépense d'investissement.

Un budget de 38 000 € a ainsi été alloué pour la première année. 57 propositions ont été recueillies parmi lesquelles, 10 projets ont été retenus.

# 3

projets créés

- Les trampolines au parc Albert 1er
- Les terrains de pétanques au parc Albert 1er
- Les bancs solaires face au lycée Napoléon

# 540

votants pour la  
première édition



## BUDGET PARTICIPATIF #2

À remettre dans les urnes mises à disposition à la Mairie et à France Services ou sur la plateforme participative :



Par Aurélie

**1**

Parc canin

Sports et loisirs  
Avenue Comtesse de Ségur

Par Victor

**2**

Station de réparation de vélo

Aménagement urbain  
Aux Platanes - Côté voie verte

Par Léa

**3**

Jeux pour les 1-5 ans

Jeunesse  
Parc Albert 1er

Par Gérard

**4**

Piste d'apprentissage vélo pour enfants

Sports et loisirs  
Derrière la salle des assos  
Bâtiment Ferry

Par Sophie

**5**

L'AIGLE en lettres géante 3D

Aménagement urbain  
En ville

Par Aurélie

**6**

Boîte à dons

Solidarité  
Hall de la Médiathèque

Par Léa

**7**

Espace jeux de société

Sports et loisirs  
Médiathèque

**Proposer des jeux**

Si vous choisissez le projet 7, nous vous invitons à proposer 2 jeux de société que vous aimez ou que vous souhaitez découvrir. Si le projet devient lauréat, la ville prendra en compte les propositions faites, que ce soit des jeux pour enfants, adultes... L'espace de jeux sur place sera gratuit et ouvert à tous.

Jeu 1: \_\_\_\_\_

Jeu 2: \_\_\_\_\_



### Accueil des nouveaux arrivants

Chaque année, fin septembre, la municipalité organise une cérémonie d'accueil des nouveaux aiglons. Cet événement permet de présenter les services de la commune, les élus municipaux et de répondre aux questions des nouveaux résidents.

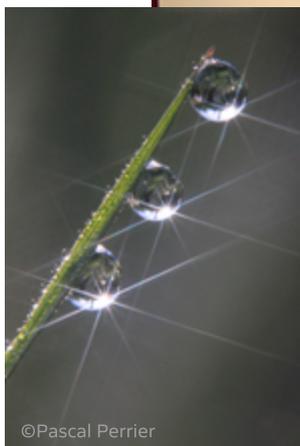
Ces derniers découvrent un sac de bienvenue qui soutient les commerçants avec des produits locaux, des chocolats à l'huile de colza en passant par les aiguilles Bohin et d'autres présents pour découvrir la ville, sa médiathèque ...



### Le concours photo participatif

Convaincue de l'existence de nombreux artistes de la région, la ville a décidé d'organiser un concours photo sur le thème de la « Nature insolite dans les Pays de L'Aigle ».

Un joli lancement avec près d'une cinquantaine de photos dont quinze ont été exposées dans un lieu propice à l'art, près des Platanes tricentenaires.



©Pascal Perrier



©Yann Lebreton



©Fabien Guilloin



À REMETTRE DANS LES URNES MISES À DISPOSITION **À LA MAIRIE** ET **À FRANCE SERVICES**

NOM\* : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

CP/VILLE\* : .....

MAIL : .....

TÉLÉPHONE : ..... ÂGE\* : .....

\* Mention obligatoire

NOTEZ LE NUMÉRO DES TROIS PROJETS QUE VOUS VOULEZ RETENIR  
DANS L'ORDRE DE PRÉFÉRENCE.



## SERVICE DE PROXIMITÉ

## Accompagner les habitants

Être une ville sur laquelle les administrés peuvent compter, c'est le pari fait par la municipalité depuis plus de trois ans. Cette volonté passe par un renforcement de l'offre des services publics, attendu et souhaité par la population. Renforcer les services accueillants du public, proposer de nouveaux services, être disponible, proposer la prise de rendez-vous en ligne sont autant de modifications pour simplifier le quotidien des Aiglones et des Aiglons.



## Un service Etat civil à la pointe

## • Prise de rendez-vous en ligne

Dans un souci de faciliter les démarches des administrés, la municipalité a équipé son site internet du logiciel Synbird (mai 2022).

Il est désormais possible de **prendre rendez-vous en ligne** pour de nombreux actes auprès du service état-civil.

Ce dispositif permet de **réduire le nombre de rendez-vous non honorés** (1 sur 5) et ainsi éviter de bloquer ces créneaux notamment grâce à des rappels SMS envoyés deux jours avant le rendez-vous.

Le logiciel permet de faciliter la prise de rendez-vous et leur annulation tout en fluidifiant le travail des agents.

## • 3 agents dédiés

Le service état civil de la mairie de L'Aigle fait partie des **services les plus efficaces du département**.

Cela résulte d'une volonté politique de la municipalité de recruter un agent d'état civil supplémentaire afin de répondre à la forte demande et ainsi limiter l'allongement des délais d'attente.

Cette décision ne pallie pas totalement la forte demande mais permet de proposer aux usagers un service de qualité et privilégiant la proximité.

2721

Titres délivrés (CNI et passeport)  
sur l'année 2023 (janv.-sept.)

+56%

Titres délivrés (2019-2022)



## Des demande de toute la France

Le service de L'Aigle peut être amené à traiter des demandes de résidents de toute la France car chacun à la possibilité de **renouveler sa carte d'identité et son passeport dans la commune de son choix**.

En plus de l'Orne, l'Eure, la région parisienne, le Calvados, la Sarthe et le Maine-et-Loire font partie des lieux de provenance de nombreuses demandes.

Aujourd'hui quatorze communes sont équipées de station biométrique dans le département de l'Orne.



## Recrutement de 2 nouveaux médiateurs

En 2023, deux nouveaux médiateurs ont intégré le service Politique de la ville, afin d'assurer des missions de prévention et de tranquillité dans le quartier de La Madeleine. Ils font notamment le lien entre les habitants et les différentes institutions.



## Des élus à votre écoute

Une fois par semaine, pour faciliter la vie des usagers actifs, une permanence est organisée sur rendez-vous tous les samedis en mairie.



## France Services, au plus proche des habitants

Avec une fréquentation du site en hausse régulière, l'espace France services de L'Aigle conforte la stratégie mise en place visant à rapprocher les services publics de ses habitants.

L'espace France Services de L'Aigle a ouvert ses portes le 3 Juin 2019 et a obtenu la labellisation France Services au 1er Janvier 2020.

France Services **centralise toutes les administrations utiles** pour éviter des déplacements nombreux pour chaque démarche de la vie quotidienne et ainsi faciliter l'accessibilité de ces services. Les différentes entités qui sont installées dans les locaux de France Services ont une utilité publique pour les habitants de la ville et des communes aux alentours. L'objectif est d'orienter les personnes pour leur permettre le traitement de leur dossier.

16 200

Personnes accompagnées  
individuellement

7000

Rendez-vous pris



Les nuits barbares - ©Didier PHILLISPART

« Le leitmotiv de l'équipe municipale est de réaffirmer que la culture doit s'adresser à tous les publics, quels que soient leur âge, leur mode de vie, leurs habitudes.

Nouveaux tarifs, nouveau graphisme, nouvelles dates pour le festival « Jazz en Ouche », autant de nouveautés pour que la culture soit accessible à tous.

De plus, nous avons recruté de nouvelles compétences, à savoir un directeur du service culture en la personne de Grégory Barco, une directrice de l'école de musique Ingrid Parmentier.

Riche d'une multitude de propositions, théâtre, concert, opéra, arts plastiques, expo photos, one man show, festival, conférence, chanson, danse, cinéma, la culture à L'Aigle ouvre le domaine du possible à tous les artistes, à tous les prescripteurs, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs. »

**Didier Cousin,**  
Maire-adjoint à la culture

**L**a saison culturelle 2023/2024 de L'Aigle promet d'être une aventure passionnante et diversifiée qui reflète la richesse de ses habitants. Sous l'impulsion d'une politique renouvelée, la ville s'efforce de démocratiser la culture en proposant une offre tarifaire ultra-compétitive, rendant ainsi la culture abordable pour tous les budgets.

Véritable invitation au voyage, la culture incite à sortir de sa zone de confort, à être bousculé, ému et à se confronter à des points de vue différents. Cette saison vise à stimuler votre curiosité en proposant une variété de formes artistiques. L'équipe culturelle vous encourage à vous laisser guider et à explorer de nouvelles expériences culturelles.

La saison culturelle 2023/2024 sera alors riche d'une multitude de propositions, du théâtre intime et poétique, avec « LA METAMORPHOSE DES CIGOGNES », Molière du meilleur spectacle seul en scène 2022. Du théâtre engagé avec « LE VOL » et « LA DERNIÈRE BATTUE ». Du théâtre loufoque et musicale avec la comédie « TITANIC ». Des expositions photos professionnelles avec « EN CORPS, EN VIE » ou amateurs avec le concours photo participatif, du cinéma avec la projection du film « L'homme qui aimait les femmes » et un échange avec l'actrice BRIGITTE FOSSEY, du stand-up avec l'unique DOULLY, les concerts de LAURA CLAUZEL et CORINE dans le cadre du festival du printemps de la chanson, de la danse avec LES NUITS BARBARES et plein d'autres propositions culturelles à découvrir.

La saison culturelle s'étend également à la médiathèque, à l'école de musique et portera une attention particulière à la jeunesse.

Alors, préparez-vous à une saison culturelle riche, variée, et accessible à tous. L'Aigle vous invite à embarquer pour une aventure culturelle inoubliable. ■



Douilly © Christine Coquilleau

### Risle en scène

L'ouverture du nouveau complexe culturel marque une étape cruciale dans le développement de L'Aigle, mais c'est grâce à l'enthousiasme et la participation des habitants que cette saison culturelle unique et inclusive prend vie. La culture, c'est vous qui la faites !



La métamorphose des cigognes



Exposition « en corps en vie »  
par Arianne Clément



Corine,  
Printemps de la Chanson

### Jazz en Ouche : nouvelle formule

Point d'orgue de cette saison, le festival Jazz en Ouche qui reviendra du 11 au 14 avril 2024 avec une formule printanière enrichie, incluant des expositions photos, des animations pour le jeune public, des conférences et des concerts mémorables, dont la légendaire BARBARA HENDRICKS en tête d'affiche.



Barbara Hendricks © Mattias Edwall

## École de musique



### Un départ en retraite mérité

**L**e 03 mars dernier, la ville de L'Aigle célébrait lors d'une cérémonie en mairie le départ à la retraite de Philippe Andres, directeur de l'école de musique. Plus de 40 ans de dévouement et de service à la communauté ont été soulignés lors de cet événement marquant.

Philippe Andres avait rejoint la mairie de L'Aigle en 1982 en tant que professeur de musique, spécialisé dans la clarinette. Au fil des années, il a gravi les échelons pour finir par occuper le poste de Directeur d'Etablissement d'Enseignement artistique. Sa passion pour la musique l'a conduit à obtenir des prix prestigieux, notamment le 1er prix de clarinette à l'École Nationale d'Aulnay sous-bois et le 1er prix de clarinette en supérieur au concours Léopold Bellan, l'un des concours les plus anciens et prestigieux de France.

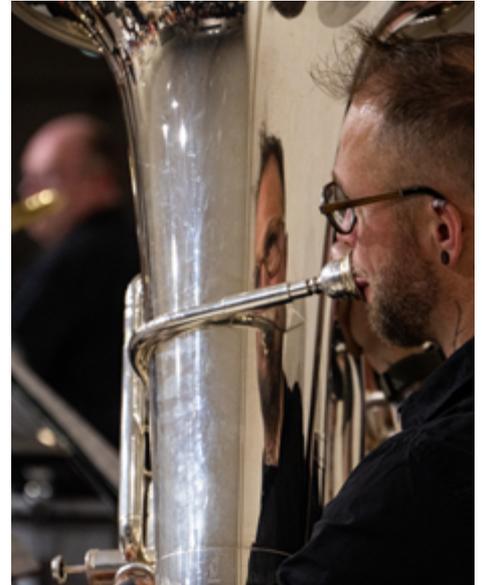
Mais son influence ne s'est pas limitée à la salle de classe. Philippe Andres a organisé de nombreux événements musicaux pour la ville, a encouragé les jeunes musiciens à se produire en public, et a fait de la musique un vecteur de partage, favorisant le rappro-

chement des habitants de L'Aigle.

Lors de la cérémonie, le maire de L'Aigle, Philippe Van-Hoorne, a exprimé sa gratitude envers Philippe Andres en lui remettant la médaille d'or de la ville, symbole de reconnaissance pour son engagement et son dévouement exceptionnels envers la ville et sa communauté.

L'ex-directeur laisse derrière lui un héritage musical riche et durable, et bien que sa clarinette puisse être mise de côté à la retraite, sa passion pour l'art continue de briller. Toute la municipalité de L'Aigle lui souhaite de merveilleuses années de retraite remplies de nouveaux souvenirs et de succès dans ses futures aventures artistiques.

La ville de L'Aigle et ses habitants se souviendront longtemps du professeur de musique extraordinaire qui a laissé une marque indélébile sur la scène musicale locale. Nous ne pouvons que lui souhaiter le meilleur pour ses années à venir, dans lesquelles, comme le suggère le maire de L'Aigle, le pinceau et le ciseau à bois pourraient bien prendre le relais de la clarinette pour de nouvelles aventures artistiques. ■



## 150 ans, ça se fête !

L'Orchestre d'Harmonie « **La Lyre Aiglonne** » a soufflé ses 150 bougies le 04 février dernier lors d'un concert dirigé pour la dernière fois par Philippe Andres. Cet événement a réuni des musiciens talentueux et des mélodies intemporelles, mettant en avant l'histoire riche de la musique dans la ville.

La soirée s'est conclue en beauté avec un concert anniversaire mettant en avant différentes facettes du répertoire de l'Orchestre d'Harmonie, avec la participation de François Lemaitre, suivi d'une prestation de l'orchestre junior composé d'élèves du collège Dolto. Enfin, les « anciens perdus de vue » de l'Orchestre d'Harmonie ont offert un dernier hommage musical.

Une occasion parfaite pour revisiter les temps forts de l'orchestre d'Harmonie, y compris les concours, les concerts scolaires et le jumelage suisse.

Pour enrichir l'expérience, une exposition de photos historiques, d'affiches et de clichés de cette famille musicale a été présentée, permettant aux spectateurs de plonger dans le passé et d'apprécier l'évolution de l'Orchestre d'Harmonie «La Lyre Aiglonne» au fil des ans.

L'histoire de l'Orchestre d'Harmonie «La Lyre Aiglonne» est une célébration de la musique et de la passion qui animent cette ville depuis plus d'un siècle et demi. Cet événement a réuni des générations de mélomanes et de musiciens pour honorer cet héritage musical précieux et promet un avenir harmonieux pour la musique à L'Aigle. ■

**Fondé en 1872**, cet ensemble musical a joué un rôle central dans la vie musicale de L'Aigle pendant un siècle et demi. Les musiciens amateurs de la Lyre ont été présents lors des moments forts de la ville, qu'il s'agisse de concerts, d'aubades musicales, d'animations scolaires, de messes, de cérémonies officielles ou d'échanges culturels avec les villes jumelles telles que «4 jours de L'Aigle» et «Jazz en Ouche».

L'Orchestre d'Harmonie «La Lyre Aiglonne» a toujours été un berceau de talents, où de futurs musiciens professionnels ont fait leurs débuts. La vision de la municipalité pour maintenir les effectifs des formations musicales a conduit à la création de l'école municipale de musique.

## Une nouvelle directrice pour l'école de musique

Depuis le mois d'avril, **Ingrid Parmentier** exerce en tant que nouvelle directrice de l'école de musique. Après un passage à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) où elle a officié plusieurs années, elle vient apporter son expérience et souhaite développer l'école de L'Aigle. La pianiste et professeure de formation musicale souhaite perpétuer les traditions établies par son prédécesseur tout en proposant de nouvelles offres et ainsi attirer de nouveaux élèves de tous âges.

L'objectif pour cette année est de faire perdurer l'orchestre d'harmonie en recrutant de nouveaux instrumentistes et de présenter le dispositif «Orchestre au Collège» à tous les élèves de sixième des collèges Dolto et Molière.

L'école de musique a augmenté le nombre de places dans toutes les classes et a ouvert une nouvelle chorale d'enfants, une classe de découverte active qui permet aux enfants de 6 et 7 ans d'essayer les instruments tout au long de l'année, un atelier jazz, des cours de technique vocale pour tous et un atelier «langage et connaissance de la musique», à destination des adultes. Elle proposera prochainement un programme varié d'activités musicales certains samedis et week-ends.

Avec la difficulté à recruter de nouveaux professeurs pour pouvoir accueillir plus d'élèves, de nombreux défis se présenteront pour la nouvelle directrice mais son engagement envers la musique et la scène réserve un avenir prometteur pour l'école de musique de L'Aigle. ■





## RETOUR SUR NOS DERNIERS RENDEZ-VOUS !

### Le sport s'invite dans les écoles

Cette année, du 3 au 7 avril, la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) a de nouveau investi les écoles de L'Aigle, offrant aux élèves de multiples opportunités pour s'immerger dans le monde du sport, de l'inclusion, et des valeurs olympiques et paralympiques.

La SOP est le fruit d'une collaboration entre le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et le comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024. Elle vise à promouvoir la pratique sportive chez les jeunes tout en mobilisant la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives. Cette année, le thème de l'inclusion a été mis en avant, renforçant le message d'accessibilité et d'égalité.

Au total, 38 classes, regroupant 873 enfants, de la maternelle au collège, ainsi que l'ITEP, ont participé à cette édition de la SOP 2023.

Plusieurs activités ont rythmé la semaine dans les écoles de L'Aigle. Parmi les temps forts, l'introduction de 30 minutes d'activité physique quotidienne pour les élèves, en complément des cours d'éducation physique et sportive. Des fiches d'activités, regroupées dans un guide, ont été mises à disposition par le service des sports de la ville pour soutenir cette initiative.

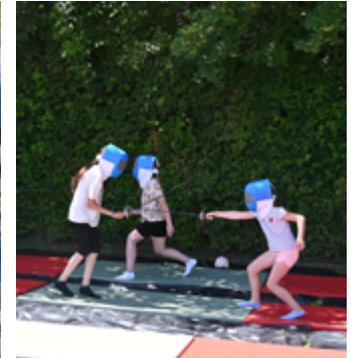


La créativité était également au rendez-vous avec la réalisation d'une œuvre collective, en harmonie avec la thématique de l'inclusion et des Jeux Olympiques et Paralympiques (création d'une fresque, d'un film...).

Parmi toutes les classes, 11 ont bénéficié du statut de classe pilote, leur permettant de profiter d'interventions par un éducateur sportif, de participer à un défi « mini-olympiades », et de rencontrer des sportifs renommés du territoire, membres de la «Team L'Aigle». En outre, Mickael Gagliardi, membre de l'équipe de France en volley assis, a fait l'honneur de sa présence et le bonheur des enfants rencontrés.

**La SOP continue à s'imposer comme un événement marquant dans les écoles, mettant en lumière l'inclusion, l'activité physique, les valeurs sportives, et nous l'espérons, en laissant une empreinte durable dans les têtes des élèves aiglons. ■**

## Défi réussi lors de la JOP !



### Le service des sports de la ville a organisé au mois de juin la troisième édition de la Journée Olympique et Paralympique au stade Jo Maso, un événement sportif annuel qui a conquis les habitants depuis 2021.

Après le succès des éditions précédentes, cette année a vu l'introduction d'un défi artistique unique, l'objectif étant de créer collectivement une œuvre visible du ciel. Pour cela, grâce à un paillage coloré récupéré à la fin d'un parcours accessible à chacun, le slogan géant aux couleurs olympiques « Ensemble vivons nos jeux Paris 2024 » a pu être dévoilé. Près de 1 200 litres de paillage coloré ont été utilisés pour ce projet artistique colossal, couvrant une superficie de près de 800 mètres carrés.

L'essence de la Journée Olympique et Paralympique va bien au-delà de la compétition sportive. Elle repose sur les trois piliers fondamentaux du mouvement olympique : « bouger, apprendre et découvrir ».

En outre, des villages thématiques étaient animés par 16 associations locales et 4 partenaires clés, proposant une multitude d'activités au public.

La participation a été phénoménale, avec environ 1 400 élèves des établissements scolaires de la ville et du territoire et une forte mobilisation du grand public, des associations, des entreprises et des collectivités. Cette journée a non seulement promu la santé et la condition physique mais a également favorisé l'inclusion, la découverte de nouveaux sports et la sensibilisation au para sport.

La Journée Olympique et Paralympique de L'Aigle s'inscrit dans le cadre du Label Terre de Jeux 2024, démontrant l'engagement de la ville pour le succès des Jeux de Paris. En somme, cet événement a été une célébration vibrante du sport, de la découverte, du dépassement de soi et du collectif, montrant que le sport a le pouvoir de rassembler et d'inspirer. ■



## Team L'Aigle

Dans le cadre de sa politique sportive municipale, la Ville de L'Aigle souhaite développer le sport de haut niveau par différentes actions de promotion. L'accompagnement des sportifs et sportives, évoluant aux meilleurs niveaux dans les domaines de la pratique, de l'arbitrage ou de l'encadrement, fait partie de ces actions.

**L'objectif : faire rayonner le sport de haut niveau du territoire et accompagner l'ambition de jeunes dans la réalisation de leur projet.**

En tant que territoire labellisé « Terre de Jeux 2024 », label visant à promouvoir la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques sur l'ensemble du territoire national, la ville de L'Aigle souhaite impliquer différents acteurs sportifs locaux dans la mise en œuvre de ce label. La Ville de L'Aigle a décidé de créer un collectif de sportifs évoluant aux meilleurs niveaux, vitrine du savoir-faire aiglon, pour les accompagner dans leur pratique et associer leur image à la promotion de nos événements.

Ce collectif, intitulé TEAM L'AIGLE, compte huit sportifs représentatifs de notre territoire en termes de pratique, mais aussi de fonction (joueur, entraîneur et arbitre) et de composition (âge, sexe...). La collectivité s'est engagée à apporter un soutien ma-

tériel et financier afin de faciliter leur pratique, tant pour l'entraînement que leur participation aux différentes compétitions. En contrepartie, les sportifs s'engagent à promouvoir l'image de la Ville et de ses actions sportives comme participer à des actions « Terre de Jeux 2024 », des démonstrations, des séances partagées avec le public, des temps d'échanges... Les membres de Team L'Aigle ont également la mission de promouvoir au travers de leur pratique, une bonne image de la pratique sportive et des bienfaits du sport. ■

### LES 8 MEMBRES DE LA TEAM L'AIGLE :

**Anouk NAMBOT - Badminton**

**Steven HENRY - Entraîneur de l'équipe de France d'endurance de cyclisme sur piste**

**Eric LOISEAU - Escrime**

**Basile CHEVALIER - Tennis**

**Frédéric CHEMIN - Karaté Arbitrage**

**Jade MONGIAT - Football Arbitrage**

**Tanguy TRANCHANT - Athlétisme**

**Pierre LECHAT - Athlétisme**



**Nathalie Lenôte,**  
Maire-adjoint aux aînés,  
à la solidarité et au social

## Quartiers d'été

**Pour la 3ème année consécutive, le service politique de la ville organisait entre juillet et août ses quartiers d'été. Retour sur les actions phares de l'été !**

Cet été, le quartier de La Madeleine a été marqué par une vague de créativité et de divertissement. Une édition 2023 spéciale, car en amont de l'organisation, les médiateurs sont allés consulter les habitants du quartier afin de connaître leurs préférences et leurs envies en matière d'animations.

Après ces échanges, le thème choisi était celui des arts de rue et du cirque, avec une attention particulière portée aux jeunes et aux adolescents. Retour sur un été riche en événement.

« Depuis quelques années tout au long de l'été, des activités sportives, festives, culturelles et ludiques ont été proposées sur le quartier prioritaire de la ville et sont ouvertes à tous les aiglons. Cela permet d'amener les vacances au cœur même du quartier et de proposer des animations variées, proche de chez soi, c'est une façon de rompre l'isolement et de créer du lien avec les acteurs associatifs et les partenaires locaux.

Force est de constater que ces activités sont largement plébiscitées par les familles, parents et enfants. Elles occupent l'espace public et incitent les habitants à sortir de chez eux. »



### «La Madeleine fait son cirque»

a ouvert le bal avec une animation organisée par le Conseil Citoyen. Les participants ont pu s'adonner à la sculpture de ballons, se parer de chapeaux et bandeaux en crépons, et se métamorphoser en clowns grâce au maquillage. Une douce saveur de l'enfance a régné avec la vente de barbe à papa à seulement 50 centimes. Plus de cinquante personnes, dont des familles de l'extérieur du quartier ont profité de cette journée qui s'est terminée par un goûter offert aux enfants.

« **Magique Madeleine** » a illuminé les nuits de La Madeleine. Au City-stade, quatre-vingts spectateurs ont été captivés par des spectacles variés, tels que la déambulation de bulles géantes, les prouesses de l'équilibriste «Tout est permis,» la jonglerie de «Melvin le malin,» et le spectacle de feu «Scintillement obscur» proposés par la compagnie OKAZOO. Certaines familles extérieures au quartier ont également pris part à cette soirée magique.



### Les Jeux de Madeleine

ont enchanté les esprits curieux avec un escape game intitulé «Le secret de Madeleine,» entièrement conçu par le service Politique de la Ville. Les ateliers de magie ont ébloui petits et grands, qui ont appris de nombreux tours de magie et sont repartis avec des kits pour les reproduire. Une trentaine d'enfants ont résolu des énigmes et participé avec enthousiasme aux activités.

## « Dansons ensemble »

par la compagnie CRAFT a offert pendant une semaine des ateliers d'expression corporelle aux habitants qui ont réuni une douzaine de participants. Les habitants du quartier et le foyer Albatros ont pris part avec plaisir et enthousiasme à cette activité qui a renforcé les liens sociaux au sein du quartier.



## Barbecue au cœur du quartier

Enfin, les festivités se sont clôturées avec un repas partagé autour d'un barbecue organisé par la MJC, suivi d'un forum métier par l'association l'outil en main. L'après-midi a été animée par des activités telles que le Hip Hop, du molky et la présence de Kolectiv' Radio. L'association l'Outil en Main a eu l'occasion de présenter ses activités et d'initier les enfants du quartier aux métiers manuels, offrant même à trois d'entre eux une adhésion gratuite d'un an.

Les Quartiers d'Été 2023 à La Madeleine ont été un grand succès, mêlant créativité, divertissement tout en favorisant le lien social. Ces animations apportent pour quelques semaines une vitalité au quartier et permettent pour ceux qui n'ont pas la possibilité de partir en vacances de profiter à domicile d'activités ludiques.

## Bienvenue aux nouveaux médiateurs

Deux médiateurs sociaux ont été recrutés par la ville de L'Aigle. Destinés au quartier politique de la ville, ces professionnels ont pour but de créer du lien social et de régler des litiges à l'amiable entre les habitants et autres acteurs locaux. Considérés comme un canal privilégié pour établir un lien avec les habitants, ces derniers ont pris leurs quartiers à La Madeleine.



**Christelle PROVOST**,  
ancienne assistante  
maternelle.



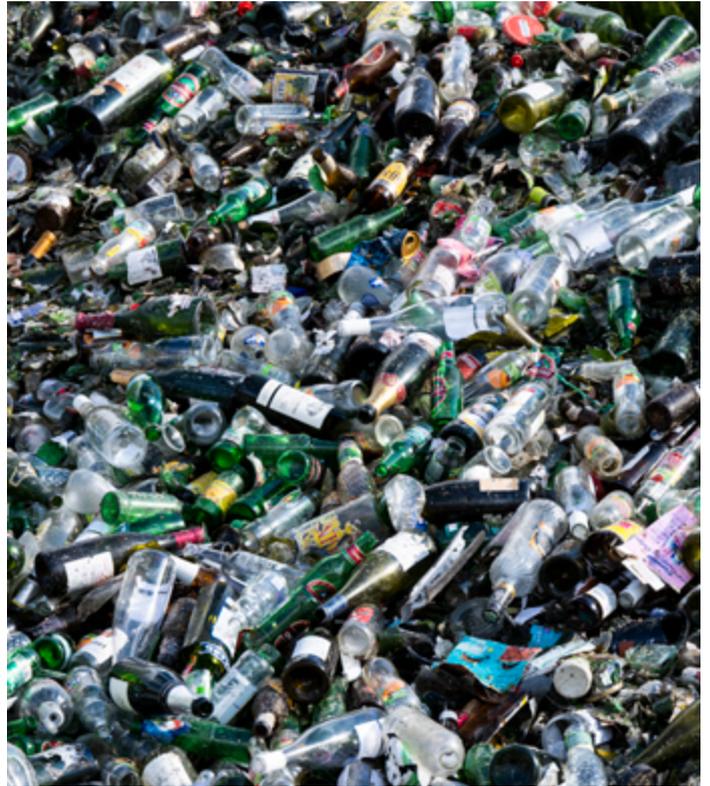
**Abdellah SAMEH**,  
ancien moniteur  
éducateur en IME



### Leurs missions :

- **Ecouter les habitants**, être le relais et favoriser le lien social
- **Simplifier les relations** de voisinage et favoriser la bonne entente
- **Aider, informer et orienter** les personnes dans leurs démarches
- **Assurer une présence humaine** rassurante et **sensibiliser au respect** des personnes et de l'environnement
- **Transmettre des informations** qui concernent les quartiers
- **Observer et assurer une veille** dans les espaces publics

# PROPRETÉ





## Modalités de collecte

Tel: 02.33.34.17.75 Mail: smirtom.laigle@orange.fr

### Sacs jaunes (EMBALLAGES)

#### Les Emballages : dans le sac jaune



### Sacs blancs (ordures ménagères)

#### Déchets non recyclables et compostables : dans le sac blanc

- Restes alimentaires
- Sopalin, coton, cotons tiges
- Lingettes, couches
- Papiers sulfurisés, papiers peints
- Litières
- Nappes
- Dosettes café ou thé
- Boîtes de camembert en bois
- Coquillages et crustacés
- Masques ...

#### Objets en plastique non électronique

- Passoires
- Cassettes vidéo, CD
- Tuyaux d'arrosages
- Briquets



#### Les papiers



doivent être déposés dans le conteneur bleu

#### Les verres



doivent être déposés dans le conteneur vert

La présentation des déchets à la collecte doit se faire avant 6h45 ou au plus tôt, à partir de 19h la veille au soir. Tout dépôt de déchets en dehors de ces prescriptions ou après le passage du camion est strictement interdit sous peine d'amende.

### Les modalités de collecte

Conditionnement      Jours et horaires de collecte      Les dépôts sauvages

Tous les déchets présentés à la collecte en porte à porte doivent impérativement être conditionnés dans des sacs prévus à cet effet. Tous déchets présentés en vrac (sans sac) dans un bac sont susceptibles de ne pas être collectés.

Les horaires de passages des camions de collecte varient selon les aléas (travaux, panne...), et afin d'éviter tout problème, les usagers doivent sortir les déchets avant 6h45.



Jours fériés

Le dépôt des déchets sur la voie publique ou les sacs sortis après le passage du camion de collecte est strictement interdit.

Dans le cas de présentation des sacs dans des bacs, le contenant doit être retiré de la voie publique au plus tard à 21h00 le soir même de la collecte.

Les collectes sont maintenues sauf pour le 1er Janvier, 1er Mai et 25 Décembre où elles sont reportées.

### Le composteur

Composter c'est recycler pour cela nous vous proposons des composteurs à la vente au SMIRTOM: Le 300 L à 35 € et le 600 L à 45 € (variation des prix possibles)



### Les horaires des déchèteries

| Saint Ouen sur Iton   | Moulins la Marche   | La Ferté Fresnel   |
|---|---|--|
| <p>● <b>Été, du 16 avril au 15 octobre</b></p> <p>Lundi au samedi : 7h30 à 19h00<br/>Dimanche et jours fériés : 8h à 17h</p>    | <p>● <b>Été, du 16 avril au 15 octobre</b></p> <p>Lundi : 13h15 à 18h<br/>Mercredi : 8h à 13h<br/>Samedi : 9h à 18h</p>   | <p>● <b>Été, du 16 avril au 15 octobre</b></p> <p>Lundi : 8h à 12h45<br/>Jeudi : 13h à 18h<br/>Samedi : 9h à 18h</p>   |
| <p>❄ <b>Hiver, du 16 octobre au 15 avril</b></p> <p>Lundi au samedi : 7h30 à 17h00<br/>Dimanche et jours fériés : 10h à 17h</p> | <p>❄ <b>Hiver, du 16 octobre au 15 avril</b></p> <p>Lundi : 13h15 à 17h<br/>Mercredi : 8h à 13h<br/>Samedi : 9h à 17h</p> | <p>❄ <b>Hiver, du 16 octobre au 15 avril</b></p> <p>Lundi : 8h à 12h45<br/>Jeudi : 13h à 17h<br/>Samedi : 9h à 17h</p> |



# EXPRESSION POLITIQUE

La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal municipal. Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs acteurs.

## Expression de la majorité

Il y a un peu plus de trois ans, notre liste « Ensemble pour L'Aigle » a obtenu l'appui de la population, synonyme pour nous de gage de confiance, nous confiant la lourde responsabilité de poursuivre les actions déjà engagées depuis 2014. Nous nous sommes investis corps et âmes dans cette mission malgré un environnement hostile (crise sanitaire et crise énergétique). C'est ce que nous continuons à faire chaque jour en dépit des contraintes financières qui nous obligent à faire des choix. Malgré tout cela nous gardons le cap et ferons le maximum pour tenir nos engagements pris.

**Philippe Van-Hoorne,**  
Maire de L'Aigle

## Expression de la minorité

### DE LA NECESSITE D'UNE ECOLE A LA MADELEINE

L'école est le lieu de rencontres par excellence, c'est elle qui permet du lien social et de la vie dans un quartier.

L'école de La Ribambelle permet aux enfants de ce quartier de s'épanouir, d'apprendre et de grandir au sein de leur milieu de vie, permet à leurs parents d'être fiers de les y accompagner, de partager avec eux et l'équipe éducative, enseignants, ATSEM, tous les moments de convivialité et d'échanges, sorties, spectacles, expos des travaux d'élèves, suivi des progrès, etc... tous ces événements qui donnent une image positive d'un quartier éloigné du centre-ville dans lequel l'école reste le seul service public de proximité.

On dit souvent que si l'école disparaît dans un village, il finit par mourir, il en est de même pour un quartier. Si l'école n'est pas maintenue, les habitants auront le sentiment légitime d'être abandonnés, que tout se passe loin de chez eux, qu'ils devront déposer leurs enfants dans un lieu trop grand, inadapté à de jeunes enfants.

Cette école garantit aussi une forme de mixité sociale puisque sur la centaine d'enfants accueillis, au moins la moitié provient de lieux en dehors du quartier de la Madeleine.

La taille de sa structure demeure à une échelle sécurisante pour des jeunes enfants qui ont besoin d'une sorte de cocon protecteur quand ils quittent le nid familial.

De plus, le projet initial de restructuration du quartier prévoyait un lien étroit entre l'école et le Pôle Animation Sociale, ce qui était une très bonne idée tant au point de vue humain, qu'au point de vue financier.

Bref, une école à La Madeleine, c'est VITAL !!!

Nous remercions monsieur le maire et tout le conseil municipal d'avoir voté à l'unanimité une motion pour que vive cette école.

**Serge Delavallée, Corinne Le Blévec, Isabelle Clouché, Lucie Clouard, Philippe Rondel et Michel Caillot.**

Nous sommes maintenant à mi-mandat municipal et il est devenu évident que le travail nécessaire pour gérer notre commune n'est plus fourni de manière adéquate par les élus de la majorité. Les Aiglons ressentent l'impact de cette négligence. Il est important de se rappeler que la gestion d'une commune nécessite un dévouement et un engagement constant. Ce n'est plus le cas pour de nombreux élus qui ont démissionné, déménagé ou totalement disparu.

L'équipe très resserrée manque d'engagement envers notre commune. C'est devenu préoccupant et il est clair que des changements doivent être apportés.

Dans trois ans, nous aurons l'occasion de changer de majorité municipale. C'est une opportunité pour nous, citoyens, de choisir des élus qui se soucient réellement des Aiglons.

Il est temps de commencer à envisager ensemble ce changement et de réfléchir à ce que nous voulons pour l'avenir de notre commune. Arrêter les investissements démesurés qui endettent la ville pour des décennies et vont augmenter nos impôts fonciers.

Nous avons trois ans pour y parvenir, et je suis convaincu que nous sommes à la hauteur du défi. Vivement 2026 !

**Gérard Latinier**

Conseiller municipal du Rassemblement Aiglon

**Pour rappel, le conseil municipal est accessible en direct sur la chaîne Youtube de la ville de L'Aigle**



# INFOS PRATIQUES

## MAIRIE DE L'AIGLE

- 02 33 84 44 44
- Lundi, mardi, mercredi, jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h 30 à 16h45

Site internet : [www.ville-laigle.fr](http://www.ville-laigle.fr)

Mail : [accueil@ville-laigle.fr](mailto:accueil@ville-laigle.fr)

## MARCHÉ DE NOËL



Vendredi 8, Samedi 9 et  
Dimanche 10 Décembre  
2023

**Place de la Mairie**



PARTAGEZ VOTRE POUVOIR,  
DONNEZ VOTRE SANG !

## DON DU SANG

### Les prochaines dates à L'Aigle :

 Le mercredi 08 novembre de 09h à 13h

 Le mercredi 03 janvier de 09h à 13h

 Avenue Comtesse de Ségur - 61300

## NUMÉROS UTILES

### EN CAS D'URGENCE

GENDARMERIE : 02 33 84 18 10

POLICE SECOURS : 17

POMPIERS : 18

SAMU / SMUR / SAMU SOCIAL : 15 / 115

TOUTES URGENCES (depuis un portable) : 112

ALLO ENFANCE MALTRAITEE : 119

DROGUE INFO SERVICE : 08 00 23 13 13

ENFANTS DISPARUS : 116 000

FIL SANTE JEUNES : 08 00 235 236

HARCELEMENT : SCOLAIRE 30 20

INFO SUICIDE / DETRESSE PSYCHOLOGIQUE : 31 14

PERSONNES AGEES MALTRAITEES : 39 77

SOS AMITIE : 01 42 96 26 26

SOS MEDECIN : 36 24

URGENCE POUR SOURDS ET MALENTENDANTS sms : 114

VIOLENCES CONJUGALES : 39 19

### ADMINISTRATION

ALLO SERVICE PUBLIC 39 39

CENTRE DES IMPOTS (L'Aigle) 02 33 84 54 70

CONCILIATEUR 02 33 84 44 44

CONSEIL DEPARTEMENTAL (Alençon) 02 33 81 60 00

CONSEIL REGIONAL (Caen) 02 31 06 98 98

DDT (Mortagne au Perche) 02 33 85 26 50

LA POSTE 36 31

PREFECTURE (Alençon) 02 33 80 61 61

PRUD'HOMMES (Argentan) 02 33 67 61 21

SOUS PREFECTURE (Mortagne au Perche) 02 33 85 20 70

TRESORERIE (L'Aigle) 02 33 24 08 65

## France Services de L'AIGLE



15, rue de la Mérillière

61300 L'AIGLE

02 33 84 04 24

[accueil-franceservices@ville-laigle.fr](mailto:accueil-franceservices@ville-laigle.fr)

Du Lundi au Mercredi

9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h 15

Le Jeudi

9 h à 12 h - 13 h 30 à 17 h 15

Le Vendredi

9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 16 h 30

# SAISON CULTURELLE

2023-2024

Octobre

LES DIVALALA ● STAGE DE THÉÂTRE ● OCTOBRE ROSE ● TOUR DE CONTES  
● LES ÉCHELLES DU LEVANT

Novembre

EXPO «EN CORPS EN VIE» ● HISTOIRE DE LA BEAUTÉ  
LA MÉTAMORPHOSE DES CIGOGNES ● BABY BOOM

Décembre

DOULLY ● FALL IN

Janvier

NUIT DE LA LECTURE ● CINÉ RENCONTRE : BRIGITTE FOSSEY

Février

IN VINO ● TITANIC ● LECTURE PERFORMANCE

Mars

LE VOL ● EXPO «FDAC» ● CONCOURS PHOTO PARTICIPATIF ● SEMAINE DE LA BD

Avril

FESTIVAL JAZZ EN OUCHE ● LA DERNIÈRE BATTUE

Mai

LES NUITS BARBARES

Juin

FESTIVAL L'AIGLE EN SCÈNE ● FESTIVAL DU CONTE ● LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Juillet-Août

TOUS LES DIMANCHES D'ÉTÉ : LES DIMANCHES APRÈS-MIDI SOUS LES PLATANES

Pour plus d'infos : 02 33 84 44 44 | [www.ville-laigle.fr](http://www.ville-laigle.fr)